



CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

BULLETIN MUNICIPAL N° 9
JANVIER 2024

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr
Suivez-nous sur facebook :
MairieChateauArnouxSaintAuban



INFOS UTILES

LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

vous accueille du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél : 04 92 33 20 00

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

LES SERVICES ADMINISTRATIFSTél : 04 92 33 20 02

(Etat civil - Affaires scolaires...)

vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie sauf :
Fermeture le mardi après-midi

LES SERVICES TECHNIQUESTél : 04 92 33 20 01

Astreinte technique urgences

(après 16 h et week-ends)Tél : 06 09 54 52 02

Occupation des salles sportivesTél : 04 92 33 22 36

Affichage «sucettes»

Occupation des autres salles communales..Tél : 04 92 33 22 36

Enlèvement des encombrantsTél : 04 92 33 20 01

Tél : 04 92 33 20 34

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement), 1^{er} et 2^e mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

CCASTél : 04 92 33 20 16

SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Eau et assainissementTél : 04 92 30 58 40

AstreinteTél : 06 09 54 52 06

Déchetterie de Château-ArnouxTél : 04 92 64 28 48

Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire. Accueil du lundi au samedi de 8h30-12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux

Maison France ServicesTél : 04 92 37 25 94

Agence postale communale.....Tél : 04 86 89 10 12

Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication :
René VILLARD

Commission communication :
Ville de Château-Arnoux Saint-Auban
1 Rue Victorin Maurel,
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse
du directeur de la publication

Photographies : © Mairie © Associations
Couverture : © Myriam TARDIEU-ROCHAT

Création et mise en page : M. PELLEGRINI [grafist]

Service communication : Elisabeth MARTELET

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépôt légal : janvier 2024

Ce numéro a été tiré à 3 300 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé
sur du papier respectant la norme PEFC,
avec encres végétales

SOMMAIRE N° 9

VIE MUNICIPALE

Le système de collecte des déchets évolue4

les déchets : un défi commun à la portée de chacun4

Retour sur les festivités de fin d'année.....8

Du côté des commerces9

La population de Château-Arnoux-Saint-Auban en légère hausse ..10

Rénovation énergétique du groupe Paul Lapie10

Le centre communal d'action sociale un nouveau service

pour les plus âgées11

Cérémonie des vœux au personnel communal et CCAS11

TRAVAUX :

Sécurisation de la circulation12

Extinction nocturne partielle de l'éclairage public12

Point sur les gros chantiers de la commune13

ENVIRONNEMENT :

Installations de nichoirs avec le P.M.E. La Durance14

Travaux en forêt communale en 202415

VIE DES QUARTIERS

Les conseils de quartiers : bilan de Mi-Mandat.....16

Écho des quartiers.....17

ÉDUCATION

À la découverte du fonctionnement des institutions.....18

Jumelage18

L'ACTION SOCIALE

Repas à 1 euro19

CCAS : tarification depuis le 4 septembre.....19

Mobibus.....19

Registre des personnes isolées et vulnérables de la commune ...19

HISTOIRE LOCALE

Le vol à voile à Saint-Auban20

CULTURE ET PATRIMOINE

Les coups de cœur du salon du livre.....21

VIE ASSOCIATIVE

Maison commune, kezaço ?.....22

Association Point Rencontre : Noël solidaire.....23

Tennis CASA23

Les Archers jarlandins24

Randurance.....24

Taekwondo24

La Jarlandine revient.....24

Joie et Soleil.....25

Du nouveau du côté de l'association la Cistude26

Amicale des Sapeurs-Pompiers.....26

Croix Rouge.....26

La semaine des Arst d'ÉlanC26

Association du patrimoine de Château-Arnoux Saint-Auban28

THÉÂTRE DURANCE

Du nouveau en 2024.....29

Zoom sur le spectacle Hate Radio.....29

NOUVELLES DE L'AGGLO

Hause de l'eau - Un choix constestable30

TRIBUNE LIBRE

CASA 202031

Démocratie CASA31

**René VILLARD,**

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental
2^e Vice-président
Provence Alpes-Agglomération
délégué aux déchets

Chères Jarlandines, Chères Saint-Aubannaises,
Chers Jarlandins, Chers Saint-Aubannais,
Chers Amis, Chères Amies,

Avec les membres du Conseil Municipal nous vous souhaitons une très bonne année 2024 pour vous et vos proches, et une très bonne santé.

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité, nous avons eu plaisir à présenter les principales réalisations qui ont marqué la première partie du mandat qui nous a été confié en 2020.

Nous nous sommes efforcés de montrer qu'il s'agit du fruit du travail collectif de l'équipe formée par les élus et le personnel communal.

En trois ans nos investissements cumulés ont atteint près de 7 millions d'euros, dont près de 2,5 millions en 2023. Ce Bulletin Municipal donne un aperçu des chantiers ouverts l'an dernier - le Gymnase Grabinski, le complexe Henri Wallon - des nouveaux services, comme les repas à 1€ au restaurant scolaire.

Ainsi, malgré une forte inflation et une crise énergétique sévère qui ont contraint nos finances communales, notre équipe est parvenue à maintenir le cap tout en engageant de nombreux projets, que nous allons poursuivre avec détermination.

2024 sera, une année exceptionnelle marquée par la devise « plus vite, plus haut, plus fort ». Les jeux olympiques qui rassembleront les athlètes du monde entier dans notre pays seront, nous l'espérons, un stimulant pour tous ceux qui aspirent à un monde apaisé et fraternel, à l'inverse de ce qui a eu lieu jusqu'ici.

En ce début d'année, l'Ukraine subit toujours une guerre endeuillant sa population, contraignant des hommes et des femmes à l'exil, et provoquant même des répercussions sur notre quotidien.

Nous n'oublions pas l'assassinat odieux de Dominique Bernard, après celui de Samuel Paty. Rendons hommage à ces deux professeurs qui ont payé de leur vie leur engagement professionnel au service de leurs élèves.

Au printemps, notre pays a vécu d'inacceptables violences face aux luttes sociales. Notre pays a aussi été marqué par de nombreuses incivilités, des agressions de maires, d'élus, y compris dans notre département. Nous ne pouvons le tolérer.

Et depuis le 7 octobre dernier, le monde a atteint un sommet de l'horreur. L'attaque terroriste du Hamas a fait basculer Israël dans l'effroi. Après ces horribles assassinats, l'engrenage de guerre et de violence semble sans limites.

Au nom de l'humanité qui souffre, il est urgent qu'une médiation internationale trouve une solution durable à ce conflit, pour que cessent les bombardements, pour que la population palestinienne sorte de ce cauchemar, pour que la paix revienne.

« L'affirmation de la paix est le plus grand des combats » écrivait Jean Jaurès. Gageons que cet objectif soit atteint dès cette année, et le plus vite possible.

Dans cet environnement effrayant, face aux incertitudes, je veux souligner à nouveau la chance que nous avons de pouvoir compter, ici, sur nos fonctionnaires territoriaux dévoués et compétents, dans l'intérêt de toute la population, sur nos services de secours et de sécurité compétents et efficaces ; sur des animateurs bénévoles et disponibles dans nos Associations, dans les Conseils de quartier, qui mènent des actions remarquables.

Je tiens à remercier Daniel GUILLOT pour son implication à la mise en place de la crèche provençale.

En votre nom, je tiens à nouveau à les saluer et les remercier sincèrement.

Mes pensées vont aussi vers les personnes malades ou isolées, celles et ceux qui rencontrent des difficultés, qu'ils soient seuls, hors de chez eux à l'hôpital, en maison de retraite.

À Toutes et Tous, je vous fais un énorme bisou et vous souhaite une bonne année 2024.

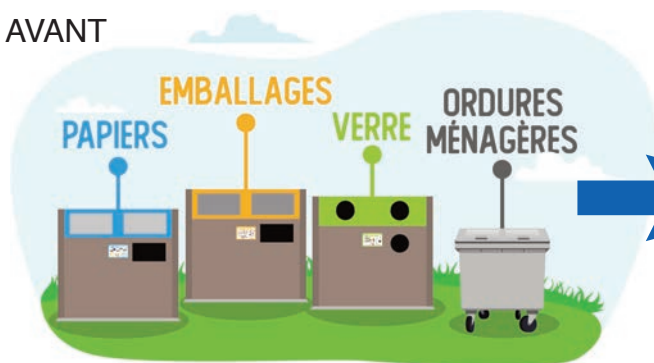
René VILLARD
Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental
2^e Vice-président
Provence Alpes-Agglomération délégué aux déchets

LE SYSTÈME DE COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE

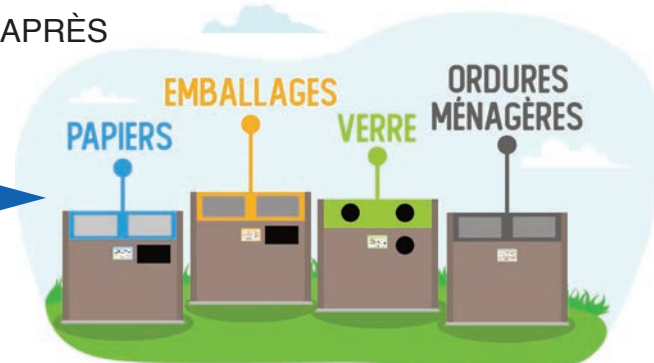
La réduction des déchets constitue un enjeu majeur et un défi incontournable pour le territoire. Ce changement de collecte des déchets ménagers implique un effort de chacun mais sera un premier pas vers une gestion plus vertueuse de nos déchets. La préservation de l'environnement et de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Elle passe par le tri de tous les emballages et papiers mais aussi par la

diminution du gaspillage et des emballages. D'ici, là, nous comptons sur la participation de tous afin de trier davantage et de façon responsable, contribuant ainsi à une maîtrise des coûts, à l'amélioration de notre cadre de vie et à la réduction des déchets que nous laissons en héritage à nos descendants.

AVANT



APRÈS



Les bacs à roulettes d'ordures ménagères résiduelles sont retirés et remplacés par des colonnes installées aux Points d'Apport Volontaires.

Ainsi, les habitants trouvent en un même lieu les colonnes pour les

emballages en verre (vert) les autres emballages (jaune), les papiers (bleu) et les ordures ménagères résiduelles (gris).

Sur notre commune, 25 ilots déjà installés et 2 nouveaux ilots, soit au

total 27 points d'apport volontaire sont à la disposition de la population pour y déposer l'ensemble des déchets du quotidien en un seul et même endroit.

QUELS SERONT LES GESTES À ADOPTER ?

- Les ordures ménagères sont à déposer dans un sac bien fermé d'un volume maximal de 30 litres.
- Pour rappel, il est inutile de laver les emballages métalliques et plastiques, les cartonnets, les briques (colonnes jaunes) ainsi que les emballages en verre (colonnes vertes). Il suffit de bien les vider, de ne pas les imbriquer (séparés les uns des autres) et de les jeter en vrac (pas dans un sac). Les cartons à pizza sont des emballages et se trient dans la

colonne jaune. Les bouchons doivent être, soit vissés à la bouteille plastique, soit déposés aux points de collecte de l'association « Les Bouchons d'Amour ».

- Tous les papiers de notre quotidien se recyclent : les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus... mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les papiers avec leurs agrafes.
- Les grands cartons bruns doivent être vidés et pliés avant d'être jetés dans les chalets à cartons.

LES DÉCHETS : UN DÉFI COMMUN À LA PORTÉE DE CHACUN

ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF.

Pour limiter les effets écologiques et sanitaires néfastes de nos déchets ainsi que les augmentations de la fiscalité liée aux déchets, nous devons diminuer notre production d'OMR (ordures ménagères résiduelles).

Dès maintenant des dispositifs sont mis en place pour accompagner les changements nécessaires dans nos gestes du quotidien :

- Nous allons pour accompagner les usagers avec les bons gestes du tri.

- Création d'une équipe d'entretien et de maintenance pour l'ensemble des ordures (1.400) qui vont être installées.
- Déploiement d'ambassadeurs du tri pour aider à effectuer les bons gestes de tri
- Recrutement d'un agent en charge de la prévention et de la communication.
- Mise en place d'un agent assermenté (brigade verte)
- Recrutement d'un maître composteur en charge du déploiement des plateformes de compostage.
- Possibilité d'acquérir des composteurs individuels au prix de 20 € pour tous ceux qui ont des jardins.

LES ADAPTATIONS PRÉVUES LORS DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS PUBLIQUES

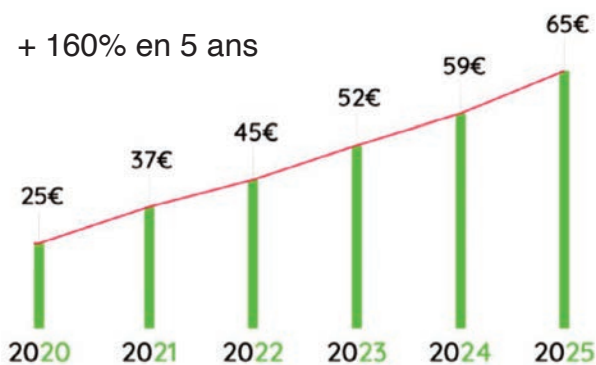
Les interrogations qui ressortent le plus souvent concernent les personnes âgées. Pour y répondre :

- Nous nous sommes rapprochés de l'ensemble des associations d'aide à domicile pour les sensibiliser à ce problème.
- Nous avons au sein du CCAS, un fichier canicule recensant les personnes seules et chez qui personne n'intervient qui va nous servir pour mettre en place un passage d'agent communal sur demande pour récupérer les ordures ménagères une fois par semaine et finaliser ce service.
- Sur notre commune, nous avons la chance d'avoir une déchetterie, avec des créneaux d'ouverture importants pour que chacun puisse y mettre ses déchets autre que les ordures ménagères.
- Nous avons aussi la chance d'avoir la ressourcerie qui nous permet de donner une seconde vie à nos objets ou vêtements que nous n'utilisons plus.

LA CLÉ DE LA RÉDUCTION DE NOS DÉCHETS

- C'est nous tous qui possédons la clé de la réduction de nos déchets et de la limitation des augmentations des impôts par chacun de nos gestes au quotidien
- Cette nouvelle organisation qui a fait ses preuves dans de nombreux territoires, dont certains limitrophes, nous permettra de diminuer nos ordures ménagères collectées tout en améliorant le tri. Actuellement, nos déchets non triés sont déposés dans les centres d'enfouissement de Valensole (04) et de Ventavon (05). Au-delà de l'impact environnemental, le coût du traitement de nos ordures ménagères progresse chaque année en raison des augmentations de la fiscalité sur les activités polluantes.

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DE LA TGAP



En 2022, chaque habitant de l'agglomération a produit 307 kilos d'ordures ménagères dont 34% d'emballages et 29% de biodéchets. La moyenne nationale est de 246 kilos par habitant.

Si nous réduisons nos déchets –
 Nous limiterons les coûts de gestion des déchets.
 Nous limiterons l'augmentation des impôts.
 Nous protégerons notre planète et notre avenir.
 Les déchets, c'est 3% des GES de la France (Gaz à effet de serre).

CONCERNANT NOS BIODÉCHETS

La loi anti gaspillage pour une économie circulaire dite loi AGECE du 10 février 2020 impose l'obligation du tri à la source des déchets à compter du 31 décembre 2023.

Malheureusement, il nous faudra attendre encore un peu pour que ce service soit mis en place en dehors des composteurs individuels ou collectifs - la mise en place d'un ramassage spécifique des biodéchets et la mise en route du méthaniseur (fin 2024).



Le saviez-vous ?

Les ordures ménagères, un gouffre financier et écologique

Tous les déchets non triés et déposés dans les ordures ménagères (poubelles grises) sont acheminés dans des centres d'enfouissement et laissés en héritage à nos enfants.

À l'échelle du territoire, cela représente 14 600 tonnes de déchets chaque année (en 2022), soit 307 kg par an et par habitant (59 kg de plus qu'au niveau national). Ces poubelles contiennent 70 % de déchets qui auraient pu être valorisés, dont plus d'un tiers de déchets recyclables et 28,9 % de biodéchets.

Adopter les bons gestes de tri est plus que jamais indispensable pour réduire notre empreinte environnementale et faire face à l'augmentation constante des coûts de traitement.

POUR LES PROFESSIONNELS :

Actuellement ils sont collectés :

- Soit, comme les particuliers s'ils se rendent au point de collecte le plus proche et payent la TEOM.
- Soit, ils bénéficient de conteneurs qui leur sont dédiés. ils payent alors la redevance spéciale (RS), en fonction de la quantité de déchets éliminés.
- Soit ils organisent la collecte et le traitement de leurs déchets par leurs propres moyens ou par une entreprise agréée. Dans ce cas la TEOM peut être déduite sur présentation de justificatifs.

Déjà de nombreux producteurs (comme Carrefour, Mc Donald et d'autres, passent par le secteur privé car leur production permet de bénéficier d'un service dans le secteur marchand. Ce qui n'est pas le cas des plus petits professionnels.

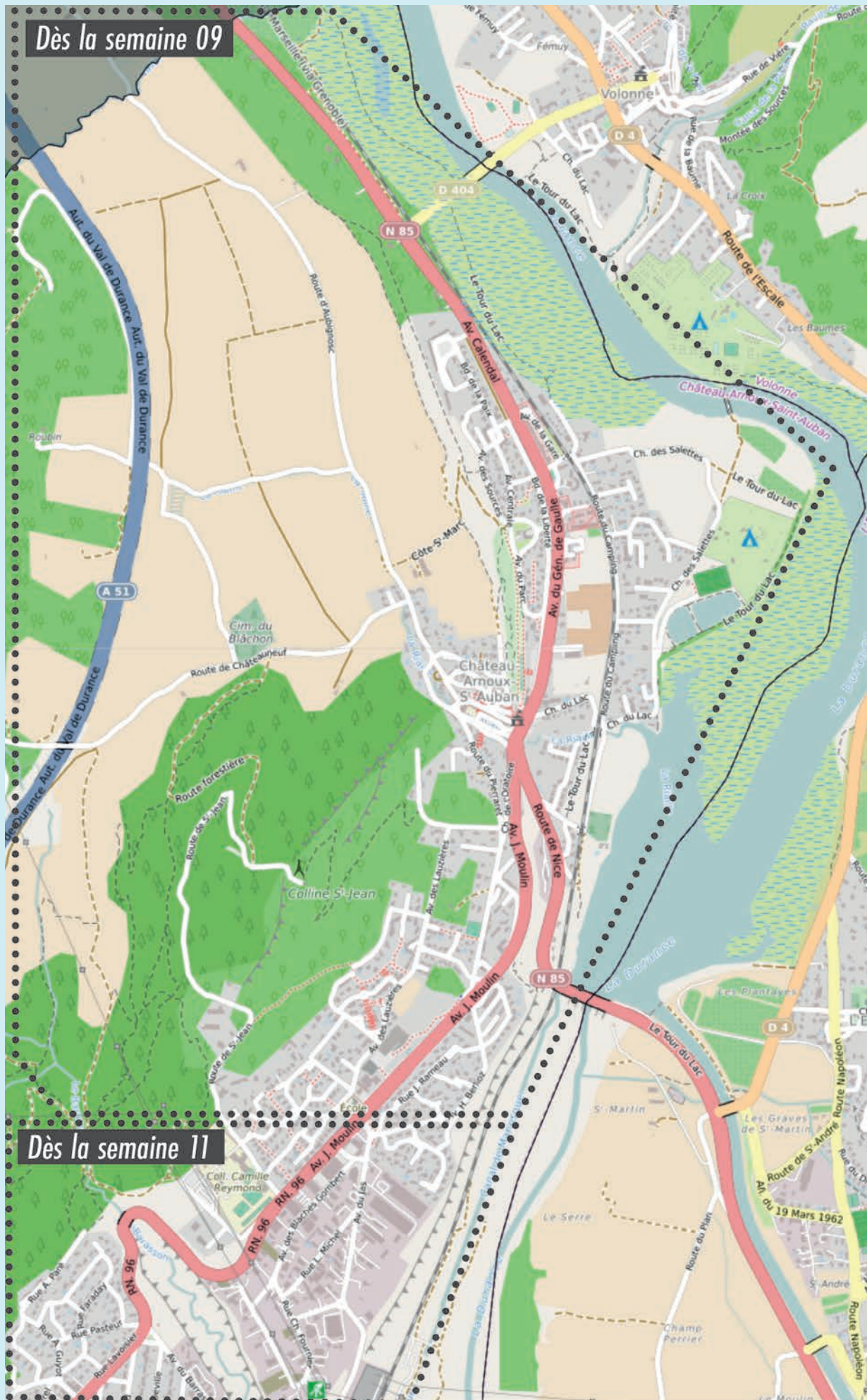
Voir pour la mise en place de la redevance spéciale (RS) pour l'ensemble des professionnels qui souhaiteraient bénéficier du service indépendamment de leur niveau de production de déchets. Par contre, seuls les professionnels pouvant accueillir les conteneurs dans leur établissement, pourront en bénéficier. Les professionnels dont le montant de la RS sera inférieur à celui de la TEOM paieront la taxe.

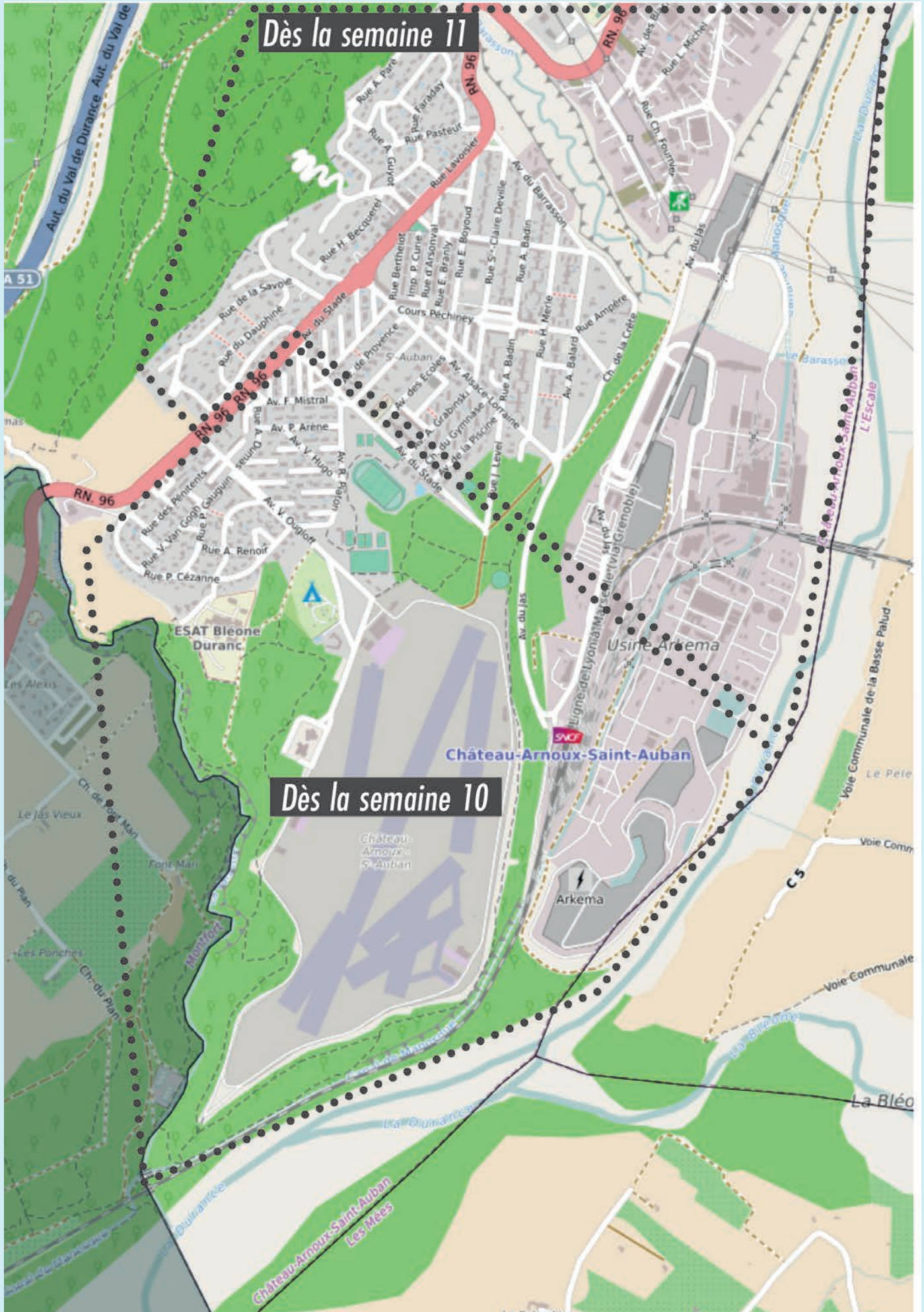
Cette prestation n'est pas théoriquement très réglementaire, car elle induit la mise en place d'un service pour les professionnels qui ne relèvent pas de notre compétence. Néanmoins, nous agissons au titre de la carence d'offre de service du secteur privé sur notre territoire.

Ensemble nous pouvons faire de notre magnifique territoire un modèle, un exemple de gestion raisonnée et durable de nos déchets.

Ensemble nous contribuerons ainsi aux objectifs mondiaux de développement durable pour préserver notre planète et les générations futures.

René VILLARD
 Maire de Château-Arnoix-Saint-Auban
 Conseiller départemental
 2^e Vice-président
 Provence Alpes-Agglomération délégué aux déchets





Dès la semaine 11

Dès la semaine 10

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE



Soirée d'inauguration animée par la chorale des Provençalistes de Sisteron et Forcalquier



Illuminations et embrasement du Château



Inauguration par le Maire, les élus, et le Comité des fêtes



Remerciements à l'ensemble des services techniques pour leur travail minutieux



Merci à Daniel GUILLOT pour la réalisation de la crèche provençale

DU CÔTÉ DES COMMERCES

LA RÔTISSERIE « CHICK ET FARMER »

Elle vous attend à l'entrée nord de notre commune, sur le parking du tabac-presse, à hauteur du feu rouge.

Vous y trouverez d'excellents poulets rôtis « Label Rouge » production « médaillée d'or » chez Alexis KNAFO, qui propose également plusieurs plats cuisinés traditionnels.

Ouvert du mardi au samedi de 8H à 14h et de 17h à 20h30, dimanche de 8h à 14h.



STENDHAL

Après plusieurs années à la tête du Stendhal, Eric VUOSO a remis les clefs de son établissement à 2 jeunes issus de l'école hôtelière de Sisteron.

Sabri Chiki et Nadi Naïm proposent à leur clientèle des plats traditionnels en circuit court et de nouvelles spécialités à découvrir.



J. BEAUTY

Nous souhaitons la bienvenue à J. BEAUTY qui remplace Justine PELLESTORD des Mille et une bulles au 4 allée des Erables.

Ce joli institut a ouvert ses portes en aout dernier. Melle Johanna SACCHINELLI vous propose tout pour le bien-être/Maquillage /Onglerie/et tout nouveau en soin du corps, la Lipocativation/radiofrequence pour perdre en centimètre. Johanna vous donne rendez-vous sur Booksy.com Pour Elle ou pour Lui, Johanna sera heureuse de vous accueillir.

Contact - 0603315325

Frédérique BARDIÈS – Conseillère municipale
Déléguée au Commerce local, Commerce forain et fêtes votives

Vous êtes confrontés à un cas extrême de débarras ?

Vous ne savez pas comment vous en sortir ?

Notre société de débarras est là pour vous aider !

Nous sommes spécialisés dans les situations les plus difficiles et les plus complexes :

- DÉBARRAS DE LOGEMENT INSALUBRE
- DÉBARRAS APRÈS SUCCESSION
- DÉBARRAS DÙ AU SYNDROME DE DIOGÈNE
- DÉBARRAS DE CAVE ET GARAGE
- DÉBARRAS DE LOCAUX COMMERCIAUX
- DÉBARRAS DE JARDIN

- NETTOYAGE SYNDROME DE DIOGÈNE
- NETTOYAGE APRÈS DÉCÈS
- NETTOYAGE LOGEMENT INCURIEUX

- DÉSINFECTION LOGEMENT
- DÉSINSECTISATION TOUS NUISIBLES

DEVIS RAPIDE ET GRATUIT

☎ : 06-81-51-05-37 / 06-02-46-92-73

🌐 : WWW.DIOGENE.SERVICE.FR

✉ : DIOGENE.SERVICE@GMAIL.COM



BRASSERIE

Stéphane, Corinne son épouse, leur fils Teddy et leur belle-fille Chloé partent vers de nouvelles aventures. La famille Birgin venant de la métropole marseillaise s'invite désormais dans cette nouvelle activité.

La clientèle pourra découvrir de nouvelles spécialités ainsi qu'une carte à pizza.

LA POPULATION DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN EN LÉGÈRE HAUSSE

Au 1^{er} janvier 2024 notre commune compte 5196 habitants, soit + 0,46 % par rapport à janvier 2023.

Courant décembre l'INSEE a porté à notre connaissance les chiffres relatifs à la population légale de la commune tels qu'ils ressortent du recensement effectué en janvier-février 2023.

Bonne nouvelle, après 7 années d'une baisse légère mais constante de la population comme le montre le graphique ci-après, la « population totale » de la commune marque un léger rebond de + 24 personnes, soit + 0,46 %, par rapport au 1^{er} janvier 2023.

Plus précisément le chiffre de la « population totale » 5196 personnes est composé, d'une part la « population municipale » comprenant les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune, soit 5082 personnes et d'autre part de la « population comptée à part » soit 114 personnes habitant hors la commune mais gardant un lien de résidence avec notre commune.

Evidemment nous sommes loin, très loin du niveau de la population de 1968,

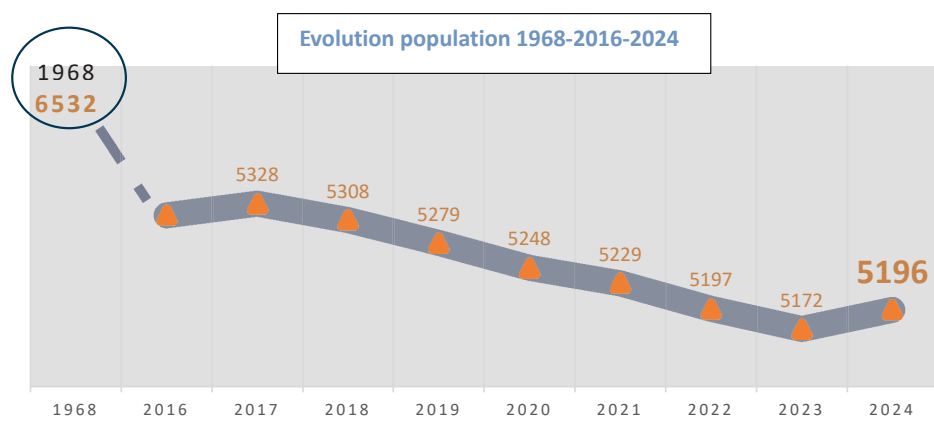
mais ce léger rebond peut être considéré comme un bon signe d'attractivité pour le développement de la commune.

Et comme mentionné dans le BM N°6, de ces chiffres découle aussi la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Ces chiffres confortent également l'engagement de la municipalité visant à renforcer durablement l'offre de logements

dans la commune. Citons par exemple : la réhabilitation d'une douzaine de logements communaux destinés à la location, la création de logements inclusifs à St Auban, la construction de 21 logements sociaux sur le terrain de l'ancien gymnase P.Lapie, l'objectif de réhabiliter 130 logements dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Habitat « ANAH-RU ».

Gérard BENOIT
1^{er} adjoint délégué aux finances



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE PAUL LAPIE : UN INVESTISSEMENT UTILE

A la suite d'un diagnostic réalisé par la commune concernant l'état des lieux et les performances énergétiques des bâtiments scolaires Paul Lapie abritant les écoles, des logements et le restaurant scolaire, il s'est avéré nécessaire d'améliorer la qualité thermique de ces bâtiments.

Le conseil municipal du 18/01/2021 décidait de présenter une demande de subvention dans le cadre du plan de relance au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), afin de soutenir le financement des travaux de rénovation énergétique de ces bâtiments.

Les travaux se sont engagés, l'investissement s'est réalisé pile-poil dans le budget prévu, soit 643 862 € financés par la subvention DSIL à hauteur de 488 829 € soit 76 %

Un an après la fin des travaux, les résultats en termes d'économies énergétiques sont là et même au-delà !

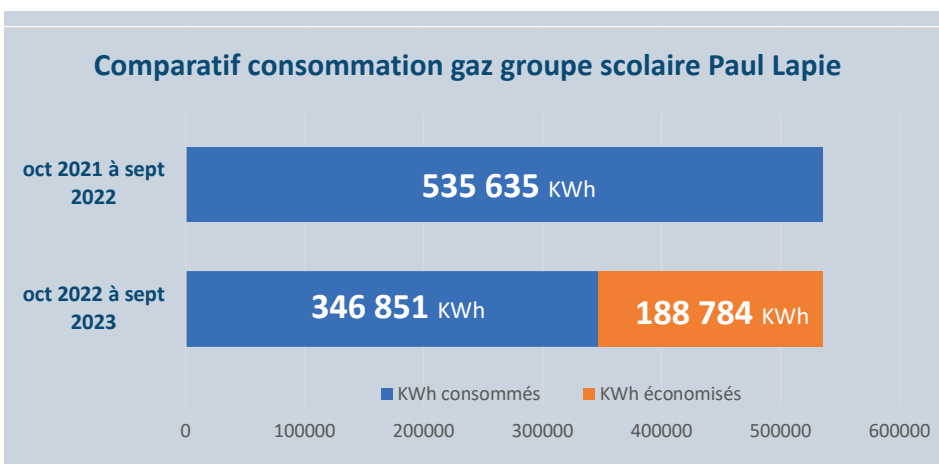
En effet, l'économie réalisée s'élève à 188 784 KWh, soit une baisse de la consommation de 35 % sachant que le seuil d'économie visée était 30 %.

Le gain financier sur l'hiver 2022/2023 est de 17 347 €, sur facture il se réduit à 5 139 € compte tenu d'une augmen-

tation du coût du KWh de 36,5 % (coût du KWh + taxes + acheminement)

NB : Des travaux de réparation toiture sont prévus début 2024

Gérard Benoit
Maire-Adjoint délégué aux Finances



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PLUS ÂGÉS

En ce début d'année 2024, René VILLARD, Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban et Président du CCAS recevait Mme Caroline MONTOYA Responsable de service à l'EHPAD « les Tilleuls » d'Oraison afin de finaliser la collaboration entre les deux parties dans le cadre du dispositif « EHPAD Hors Les Murs ».

Ce dispositif expérimental, validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) se veut une alternative à l'admission en EHPAD et s'inscrit dans une démarche de maintien à domicile, via la mobilisation et la coordination de moyens importants.

IL A VOCATION À :

- Repérer les personnes âgées dépendantes ou en voie de le devenir rapidement,
- Faciliter et coordonner la prise en charge la plus large complète possible au domicile, en lien avec l'ensemble des intervenants,
- Permettre une évaluation continue de la situation des personnes, anticiper les évolutions nécessaires,
- Prévenir l'isolement,
- Apporter un soutien à la personne âgée et à son aidant.

LES INTERVENANTS :

- Un médecin coordonnateur,
- Un reposable en charge du parcours de



- la personne,
- Une infirmière coordonnatrice,
- Une infirmière de nuit,
- Un ergothérapeute,
- Un psychologue
- Une coordonnatrice animation
- Des auxiliaires de vie et aides soignant en gérontologie.

COMMENT S'INSCRIRE :

La demande d'intervention peut être effectuée par la personne elle-même, par ses proches, et par les professionnels du territoire.

L'admission dans ce dispositif est validée par une commission.

Contact au CCAS
de Château-Arnoux-Saint-Auban :
Mme Erica CAYUELA, Assistante Sociale
au 09 92 33 20 16.

Francine OBELISCO
2^{ème} adjointe déléguée
aux affaires sociales,
à la solidarité et au logement.
Conseillère Communautaire

CÉRÉMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL DE LA COMMUNE ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Elus et agents municipaux étaient rassemblés ce mercredi 24 janvier sur l'invitation de Monsieur le Maire, René VILLARD, à la salle des fêtes pour partager un moment de convivialité autour d'un accueil café-brunch inscrit dans la tradition des vœux.

Avant cette collation le premier magistrat et sa directrice générale des services Myriam TARDIEU-ROCHAT se devaient de livrer, en fonction de leur qualité respective, outre un bilan de l'année écoulée, les meilleurs vœux pour 2024.

L'occasion d'évoquer la vocation commune de "rendre un service public de qualité au profit des administrés et ce dans l'intérêt général tout en rappelant qu'il est important de se faire confiance.

La Directrice générale des services a souhaité également remercier l'ensemble



du personnel pour son implication. Elle a retracé les mouvements dans les services, les départs à la retraite ainsi que la mise à l'honneur de certains agents. Tout en précisant que chacun participe à

la construction de cet édifice qu'est le service public en faisant en sorte qu'à aucun moment il ne vacille. Que les agents pouvaient compter sur elle comme elle sur eux. L'essentiel d'une équipe.

SÉCURISATION DE LA CIRCULATION



Les Lauzières : Plateau traversant surélevé à proximité de l'École Langevin - Barrières de sécurité

LES LAUZIÈRES

Ces travaux ont été financés par le budget participatif du Quartier N°2



Avenue Alsace Lorraine » : Plateau transversal surélevé au débouché de l'avenue Alsace Lorraine sur le rond-point.

AVENUE ALSACE-LORRAINE :

Travaux financés par les budgets participatifs des Conseils de Quartier N°3 et N°4

RUE CORDIER :

L'angle du trottoir jugé dangereux, à l'intersection de la rue d'Arsonval et de la Rue Cordier, a été modifié.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par la société « Routière du Midi », avec la participation active des équipes des services techniques, sous la direction de PH Duez (directeur) et D. Desanti (Adjoint).

Marc ROVIRA
Adjoint délégué aux travaux et à l'énergie renouvelable



Cordier St Auban : Suppression de l'angle sortant

EXTINCTION NOCTURNE PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : 33 % DE KWH ET 42 676 € D'ÉCONOMISÉS !

Le 23 juin 2022, le conseil municipal dans sa volonté d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies décidait de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.

L'objectif était :

- d'une part de contribuer à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.
- d'autre part de réduire le coût de la consommation d'énergie électrique que l'inflation annonçait très sévère. De 2019 à 2021 la facture annuelle moyenne de l'éclairage public est de 108 000 €.

C'est le 21 septembre 2022 qu'a débuté l'extinction nocturne sur la commune (1) et comme le montre le graphique ci-

après, sur la période d'octobre 2022 à novembre 2023, le gain a été de 202 094 KWh, soit -33 % de KWh par rapport à la période précédente.

Cela a permis de juguler la hausse tarifaire du coût de l'énergie de + 38% (KWh de 0.16 en 2022 € à 0.22 € en 2023). L'économie sur facture s'établit à 13 886 €, et sans l'impact de la hausse tarifaire du KWh l'économie aurait été de 42 676 €.

Précisons que participe également à ces économies le passage progressif de notre parc d'éclairage public (2100 points lumineux) en lampes à technologie LED

(1) A l'exception des 2 axes routiers principaux que sont la RN 85 et la RD 4096

Gérard BENOIT
1^{er} adjoint délégué aux finances

Evolution de la consommation éclairage public 2022/2023

oct 2021 à sept 2022

597000 KWh

oct 2022 à nov 2023

395000 KWh

202000 KWh

■ KWh consommés

■ KWh économisés

0 100000 200000 300000 400000 500000 600000 700000

POINT SUR LES CHANTIERS IMPORTANTS DE LA COMMUNE :

CHANTIER FUTUR POLE ENFANCE JEUNESSE - CCAS HENRI WALLON :



Monsieur le Maire René Villard, Francine Obelisco ^{2ème} Adjointe, Vice Présidente du CCAS, Marc Rovira l'Adjoint aux Travaux et le Directeur des Services Techniques Philippe Duez se sont rendus sur place à Saint Auban pour faire un point sur l'Avancement du chantier:

Les travaux de second œuvre battent leur plein : travaux de peintures intérieures, pose des sols souples, pose des faux-plafonds ...



Les travaux des lots techniques (plomberie/chauffage et électricité) se poursuivent normalement.

Seuls les travaux de façade et certains travaux d'aménagements extérieurs ont dû être arrêtés, au départ à cause des températures négatives puis maintenant à cause de l'humidité permanente.

Ils reprendront donc aux beaux jours en 2024, le principal étant que le clos/couvert des bâtiments ait pu être réalisé dans les temps et ainsi permettre le bon déroulement de tous les travaux intérieurs et donc une livraison des locaux au 1^{er} trimestre 2024 comme prévu.

CHANTIER RÉNOVATION DU GYMNASÉ GRABINSKI :

C'est autour des travaux de réhabilitation du gymnase Grabinski de Saint Auban portés par Bernard Jullien Adjoint aux Spots et aux Associations de recevoir la visite du Maire et de ses 2 Adjointes.

Ce chantier démarré en juillet, aussitôt la saison des associations terminée afin de limiter les perturbations induites par ce chantier et donc la fermeture de cette structure le temps des dits travaux.

A ce stade, les travaux de maçonnerie intérieure sont terminés (modification de l'agencement intérieur des locaux, modifications d'ouvertures) et les travaux de réseaux enterrés ont pris la relève.

Les menuiseries extérieures ont toutes été remplacées, la couverture du toit totalement refaite sur le pan Sud-Est (les intempéries en contrariant l'avancement).



Le bâtiment étant donc à nouveau fermé et étanche, les travaux intérieurs avancent rapidement : doublage thermique des murs extérieurs, travaux de plomberie, de chauffage et d'électricité.

A noter que la toiture du gymnase sera pourvue de panneaux photovoltaïques nouvelle génération qui permettront une auto-consommation en électricité et eau chaude.

La bonne coordination : Services Techniques représentés par Philippe Duez, le Directeur et Baptiste Pourchier Dessinateur et les entreprises ont permis, par leur sérieux, d'assurer un avancement très satisfaisant de ce chantier dont la fin est prévue elle aussi au 1^{er} trimestre 2024.



Marc ROVIRA
Adjoint délégué aux travaux et à l'énergie renouvelable

INSTALLATIONS DE NICHAIRES AVEC LE P.M.E. LA DURANCE

Le 14 novembre, un groupe de jeunes du P.M.E. (Pôle Medico Educatif) la Durance, se sont rendus aux Services Techniques de la commune. La mission du jour était la livraison d'une vingtaine de nichoirs et leur participation à leur installation avec les responsables des Espaces Verts. Sous la houlette de leur professeur d'atelier Stéphane Petit-Laborde, dans le cadre de la convention de partenariat signée avec la commune, qui tout en poursuivant ses missions environnementales souhaite valoriser le travail de ces jeunes en situation de handicap, ils ont activement participé à la réalisation de ces nichoirs.

Depuis 2021, des nichoirs ont déjà été installés dans différents lieux sur la commune. Pour lutter contre la propagation des moustiques, et en attendant que d'autres solutions soient mises en place, la commune a misé, dans un souci environnemental, sur des solutions alternatives et écologiques. Les chauves-souris et les mésanges à qui sont destinés ces nichoirs, sont des prédateurs des moustiques (une chauve-souris peut ingérer 3000 en une seule nuit). La mésange quant à elle peut aussi consommer tous les stades larvaires de la chenille processionnaire.

Par cette belle matinée d'automne, tout ce petit monde s'est rendu au Vallon du Barrasson, labelisé depuis quelques mois en refuge LPO. Dans ce lieu emblématique où la nature est préservée, ils ont pu apprendre à orienter un nichoir grâce à une boussole, à choisir l'arbre, à manipuler quelques outils... Un grand merci à Brice des Espaces Verts qui a fait preuve d'une grande pédagogie, qui a su s'adapter et transmettre son savoir et son amour pour la nature. Aux dires de leur professeur, les jeunes sont rentrés ravis de cette matinée au cœur de la nature, et ne souhaitent qu'une chose, renouveler cette expérience.

Voici quelques témoignages :

Ilyes : « j'ai passé une très bonne matinée »

Lucas : « merci à Brice de nous avoir prêté ses outils pour poser les nichoirs »

Adel : « j'aimerais bien en poser d'autres et voir s'il y a des nids dans ceux qu'on a posé »

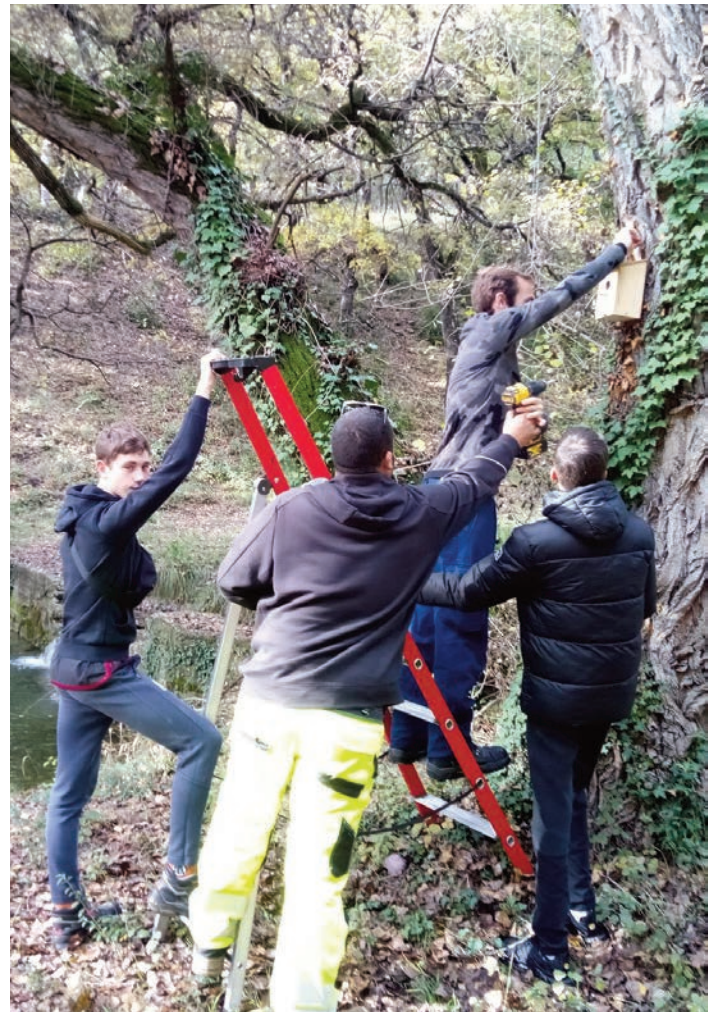
Rudy : oui, oui c'était super !

Jason : « j'ai passé un très bon moment »

Dylan : « j'ai bien aimé poser des nichoirs en montant sur l'escabeau et j'aimerais pouvoir en poser d'autres »

Outre la belle matinée qu'ont passé ces jeunes de 17 à 20 ans, cette opération va dans le sens souhaité par la collectivité de lutter contre la prolifération des moustiques et incite également les habitants à acquérir des nichoirs et les installer dans leurs propres jardins.

Pour toute commande s'adresser directement au Pôle Médico Educatif la Durance



Brigitte PIERRAT
Adjointe déléguée à la protection
de la nature et à l'environnement

TRAVAUX EN FORÊT COMMUNALE EN 2024

COUPE SANITAIRE CÔTE SAINT MARC



Les épisodes répétés de canicule et de sécheresse que nous connaissons depuis quelques années, fragilisent certains peuplements forestiers. Nos forêts n'échappent pas à ce phénomène d'accélération de changement climatique. La forêt agit comme un régulateur de cycle carbone en capturant des tonnes de CO2 et une bonne gestion peut assurer son avenir lui permettant ainsi de jouer un rôle essentiel pour l'homme et la planète.

Depuis plusieurs années on peut observer un dépérissement important, entre 30% et 40%, sur la parcelle n°4 située Côte Saint Marc. Il s'agit d'un peuplement de futaie régulière de pin noir d'Autriche, de cèdre de l'Atlas et de pin d'Alep, plantés il y a 50 ans. Cette parcelle était prévue au tableau d'état d'assiette de l'aménagement en 2029, mais sur conseil de notre technicien forestier et après délibération du conseil municipal, la coupe à due être avancée à 2023.

Pour assurer la sécurité du public qui fréquente les sentiers, l'ONF va faire effectuer une coupe sanitaire devenue nécessaire aux vues de l'état de cette parcelle de forêt. Les arbres prélevés seront les arbres dépérissant et malades qui représentent un réel danger pour les promeneurs. L'ONF a sélectionné et marqué les arbres à abattre. La coupe sera réalisée par une entreprise forestière durant l'hiver. Elle permettra d'assurer le renouvellement de la forêt, la sécurité des usagers et de maintenir la forêt en bonne santé. La régénération naturelle sera privilégiée avec toutefois la possibilité d'avoir recours à la plantation avec pour objectif de privilégier les essences résistant aux évolutions à venir et de renforcer la diversité génétique des peuplements.

Le plan de gestion forestière en forêt communale est approuvé par arrêté préfectoral après de larges consultations et concertations.

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

La Société Solaire D018 porte un projet de parc photovoltaïque sur la commune de Montfort. Le projet est soumis au défrichage et donc à compensation. La société a souhaité des mesures compensatoires forestières locales sous la forme d'une plantation de cent feuillus de vingt essences atypiques différentes, acceptées par le code forestier et qui joueront un rôle primordial pour la conservation des écosystèmes forestiers. Choisie sur les conseils des agents de l'ONF car adaptée en termes d'exposition et de qualités biologiques et organiques, la parcelle forestière 7t de la

forêt communale, d'une surface de 0,25ha se situe en zone brûlée aux abords de la piste DFCI de Clubièze. La prise en charge financière du projet par ENGIE a pu permettre la plantation sur la commune de Château Arnoux/ Saint Auban,

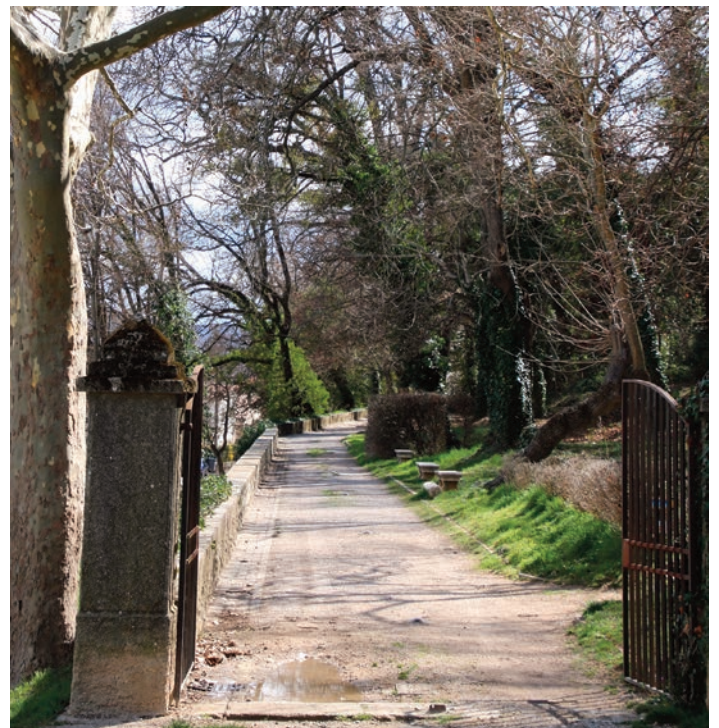
Pour assurer la meilleure réussite possible sur ces plantations, Les travaux devraient intervenir entre cet hiver et le printemps. A l'automne 2024.

PLAN DE RÉHABILITATION DU PARC DU CHÂTEAU

Le parc classé du château n'a plus de gestion spécifique depuis la fin du dernier plan de gestion ONF (2003-2013). La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération intervient peu (abatages techniques et entretien des chemins) par le biais de ses services espace nature et parcours VTT. Les services techniques de la commune se concentrent sur la propreté de la zone comprise entre l'allée cavalière et le parking à côté du château. Le parcours des sentiers et de l'allée met en lumière plusieurs besoins et risques pour le public. Au fil des années le parc du château s'est détérioré et nécessite aujourd'hui une attention toute particulière. Devant ce constat, la municipalité souhaite se lancer dans la réhabilitation de ce lieu presque totalement situé en périmètre protégé au titre « des abords de monuments historiques » et lui-même classé « Site et monuments naturels » et « Espace Boisé Classé ». Elle reste très soucieuse de restaurer ce lieu historiquement important pour la commune pour lui redonner l'attrait qui lui est dû et valoriser son rôle de réserve de biodiversité autant pour sa faune, sa flore et ses points d'eau. Pour ce faire elle a entrepris une étude pour cerner les étapes nécessaires à cette restauration en collaboration avec l'ONF et l'Architecte des Bâtiments de France, partenaires indispensables et privilégiés pour une intervention sur ce secteur protégé et sensible où aucune autre organisation ne peut s'y improviser.

L'étude de diagnostic a été confiée à l'ONF et se présente en 2 phases et 5 étapes. Nous abordons la première phase où l'on doit cerner les enjeux dans une politique environnementale et patrimoniale et en définir les besoins et objectifs pour ensuite arrêter un plan de gestion et entreprendre la restauration et la valorisation du parc.

Brigitte PIERRAT
Adjointe déléguée à la protection
de la nature et à l'environnement



LES CONSEILS DE QUARTIERS : BILAN DE MI-MANDAT

Le 30 novembre dernier, le Conseil Municipal a validé les propositions de modification du Règlement intérieur (RI) des Conseils de Quartier. Rappelons que le RI précise les conditions d'organisation de ces Conseils, ainsi que leur constitution, leurs missions, les modalités de fonctionnement et enfin le rôle dévolu aux Comités de Gestion, élus par les Conseils de Quartier.

Ce vote fut obtenu à l'unanimité des membres du CM, comme ce fut déjà le cas le 17 décembre 2020, date de naissance de nos Conseils de Quartier. Ainsi, faire de ces derniers un élément fédérateur semble aujourd'hui indéniable. Quel chemin parcouru depuis le début de la mandature, époque où une telle initiative n'était pas très bien comprise et donc assez peu partagée.

Bien sûr, il reste encore quelques nostalgiques de l'ancien régime, aux racines de « démocratie représentative », fondé sur la formulation des doléances très personnelles dans un contexte informel. Aujourd'hui, la page est tournée, et la démocratie participative et citoyenne s'invite dans les quartiers à des fins de réalisation de projets d'intérêt collectif visant à améliorer le cadre de vie.

Il est vrai que la mise à disposition d'un budget participatif de 10 000 € autogéré par chaque Conseil de Quartier, a contribué à l'adoption d'un tel changement de mentalité. Les aménagements envisagés concernent de nombreux domaines spécifiques à chaque quartier, comme par exemple la vie sociale, la solidarité, la jeunesse, les animations ayant pour but de créer ou de consolider du lien social. Les installations sportives et socioculturelles, les espaces verts, la propreté, l'environnement, la sécurité, la voirie, sont de nature à faire l'objet de projets au sein des Conseils de Quartier.

Consécutivement aux nombreux échanges avec les Conseils de Quartier, les Présidents et les membres des

Comités de Gestion, la route est désormais bien tracée pour aller de l'avant, c'est-à-dire pour continuer à encourager concrètement dans notre commune la « démocratie participative », trop souvent rejetée parce que dérangeante...

Pour preuve, en 1982, alors que j'étais Maire-Adjoint, j'avais proposé au Maire de l'époque, pour la future mandature, la constitution de Conseils de Quartier. La réponse fut cinglante, au prétexte qu'il refusait de mettre en place un « contre-pouvoir ». Bien sûr, les mentalités ont évolué depuis, ainsi que les valeurs dont nous nous réclamions à l'époque. Cependant, force est de constater que nous sommes la seule commune du département à avoir opté pour cette forme de démocratie, laquelle n'a rien à voir avec les « réunions de quartier », y compris celles bénéficiant du concours d'un bureau d'études ou d'un chargé de mission. En PACA, parmi les villes de moins de 20 000 habitants allant dans le sens de la démocratie participative et citoyenne, nous avons relevé avec plaisir le nom de la commune voisine de PERTUIS. Soucieux de rencontrer des élus partageant nos idées dans ce domaine, le Maire, la DGS, Alain Carmona et moi-même, nous sommes rendus dans cette ville du Vaucluse, relevant administrativement du pays d'AIX. Reçus par le Maire, le DGS, le Directeur des Services Techniques et le Directeur du Service « Animation des Quartiers », deux heures durant, nous sommes revenus confortés dans nos orientations en avance sur les leurs. Donc, affaire à suivre !

Nous nous étions engagés à produire un bilan de mi-mandat, en complicité étroite avec les 4 Conseils de Quartier et Comités de Gestion. C'est cette réflexion collective que nous avons soumise au Conseil Municipal du 30 Novembre dernier, à des fins de modifications du R.I. des Conseils de Quartier. Véritable mouvement ascendant, assez original dans le fonctionnement des collectivités

locales, la première d'entre elles concerne le rôle et les compétences du Conseil de Quartier. Désormais, tous les habitants du quartier, âgés de 16 ans et plus, siègent avec voix délibérative, par exemple lors du choix des projets d'intérêt collectif et lors de l'élection du Comité de Gestion. De plus le Conseil de Quartier a le dernier mot quant à l'ordre de priorité des choix, investi désormais du pouvoir de décision, à la suite d'une étude préparatoire du Comité de Gestion.

Parmi les nouvelles dispositions approuvées à l'unanimité par le C.M., toutes précédées d'une réflexion de la base, notons le fait que les Comités de Gestion sont élus pour 3 ans, et donc renouvelables à mi-mandat. Enfin, en matière de financement participatif, ce seront désormais les Comités de Gestion qui proposeront la répartition « Investissement/Fonctionnement », aujourd'hui de l'ordre de 90/10, mais pouvant devenir 80/20.

Le rapide remplacement des sièges laissés vacants a fait également l'objet de dispositions nouvelles, la recherche de l'efficacité apparaissant comme le seul moteur digne d'intérêt. Un dernier point fut consacré aux Associations siégeant dans les Comités de Gestion. L'idée émise, à savoir élire des personnes morales, lesquelles désigneront en leur sein les différentes personnes physiques, est apparue de nature à remédier à certains dysfonctionnements constatés.

En guise de conclusion, récemment l'actualité a servi notre cause, dans la mesure où à cette occasion, la « démocratie représentative » est apparue bien malade. Tous ceux qui, comme nous, auront déjà mis en place une vraie démocratie, entendez par là une « démocratie participative », n'en subiront que peu d'effets.

Jaque DALCANT,
délégué à la Démocratie Participative
et Citoyenne

AGENDA

RÉUNION DES CONSEILS DE QUARTIERS - RENOUVELLEMENT 2023-2026

LE SAMEDI 10 FÉVRIER

A 10 HEURES À LA SALLE DES FÊTES POUR LES QUARTIERS 1 ET 2
A 15 HEURES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS POUR LES QUARTIERS 3 ET 4

ÉCHOS DES QUARTIERS

Quartier N°1 : Les aménagements réalisés durant les deux premières années d'activité du CQ ont fait l'objet d'une présentation publique lors d'une soirée « vin chaud- papillotes » mi-décembre dernier. Un diaporama a été projeté retraçant les réalisations des années 2022 et 2023, place du Commerce et dans le Centre ancien, en particulier autour du Lavoir de la Rue Haute.

En 2024, la réalisation du parcours patrimonial conçu par l'association du Patrimoine prolongera les aménagements réalisés sous le Lavoir remis en valeur par le Conseil de Quartier.

D'autres projets seront étudiés, comme un parcours ludique et sportif, secteur des Salettes, ou encore l'aménagement d'un lieu d'exposition permanent, en centre ville.

Quartier N°2 : En 2023 le Conseil de Quartier a choisi de financer des travaux de sécurisation avenue des Lauzières et près de l'école Paul Langevin (voir page travaux), avec ralentisseurs et barrières de sécurité. Ainsi les cheminements à proximité du boulodrome et du centre culturel seront mieux sécurisés, pour la tranquillité de tous.

Pour l'année 2024, un premier projet a été retenu : la création d'un parcours de santé Route du Pierraret. Les prochaines réunions du CQ permettront de finaliser ce projet et de lancer d'autres idées.

Quartier N°3 : Les projets 2023 du Conseil de Quartier sont réalisés ou en passe d'être finalisés : nouvelles places de parking rue de l'Administration, à proximité du laboratoire ; modification du carrefour rue Cordier/rue d'Arsonval qui supprime un point de circulation dangereux (voir pages Travaux).

Le CQ déplore la disparition rapide des boîtes à livres, victimes du vandalisme.

Pour 2024, les nouveaux projets concerneront à nouveau la sécurité des déplacements pétons : sécurisation de la traversée proche du rond-point « B.Venet » ; limitation de vitesse Rue Henri Merle ; croisement Av Balard/Chemin des crêtes.

Parmi les autres préoccupations du CQ concernant la voirie, l'état de la chaussée de la montée de la Rue Guyot est pointée; une bordure est souhaitée ainsi que le nettoyage des avaloirs, Rue de Savoie.

Le CQ va également réfléchir à l'aménagement de la Place Péchiney, par exemple en y installant des bancs confortables et des jeux pour enfants ;

Enfin, un projet commun avec le CQ 2 est à l'étude pour améliorer le parcours du

Barrasson (botanique et sécurité)

Quartier N° 4 : En 2023, Le Conseil de Quartier a proposé la pose d'une fontaine à eau près du terrain de boules, ainsi que deux bancs pour regarder le foot côté vestiaires.

Des nichoirs à chauve-souris ont été installés chez quelques habitants.

En matière de sécurité, un passage protégé de l'avenue Alsace-Lorraine a été conçu en partenariat avec le quartier 3. (voir page Travaux)



Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions pour le quartier n°1 n'oubliez pas nos boîtes à idées







Immeuble Communal - lavoir - **Abrilivre Font Robert**

À LA DÉCOUVERTE DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS



Dans le cadre de leur programme, les élèves de 3^{ème} de la Maison Familiale et Rurale accompagnés de Madame Isabelle Léon Foun Lin monitrice et Mr Yves Belley

Aesh se sont rendus en Mairie pour aborder des sujets importants sur le déroulement des élections, le fonctionnement d'une mairie, le rôle des

élus municipaux et celui du Maire ainsi que leurs responsabilités, les conseils de quartier, les déchets, la mobilité et le conseil d'agglomération...

Une matinée enrichissante où Monsieur le Maire, René Villard, Madame Myriam Tardieu-Rochat Directrice Générale des services, Madame Nathalie Desanti responsable du service État civil et Madame Geneviève Pelegrina l'adjointe à la culture et au patrimoine étaient présents et ont ainsi pu répondre aux questions posées par les élèves qui feront remonter un courrier à Monsieur le Maire abordant des questions et idées sur la jeunesse, la mobilité et bien d'autres sujets...

Une matinée bien remplie qui s'est terminée par une collation permettant aux élèves de continuer à discuter avec Monsieur le Maire en toute simplicité...

Geneviève Pelegrina
adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine

JUMELAGE

Les correspondants italiens ont participé à la journée Non au Harcèlement qui tombait le jour de leur venue, le 9 novembre 2023.

En cette occasion, après avoir passé la matinée en classe, ils ont participé à deux ateliers sur le thème du harcèlement : un atelier d'écriture en collaboration avec Mme Hocq, professeur de français, et un atelier sur le thème de la connaissance mutuelle, avec des élèves italianisants.

LE *bullismo*
N'EST PAS
altruismo

Le harcèlement c'est intimidant
IL BULLISMO É ODIOSISSIMO

UGUAGLIANZA



REPAS À 1 EURO, PREMIER BILAN

Après un premier quadrimestre de mise en œuvre un premier bilan peut être dressé.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, les effectifs de la restauration scolaire n'ont cessé de croître depuis la rentrée de Septembre, confirmant, si besoin était, l'intérêt de la décision prise par le Conseil Municipal.

En ce début d'année 2024, près de 350 enfants (pour quelques 250 familles) fréquentent le Restaurant Scolaire sur 3 lieux de Paul Lapie, Freinet, et Centre de Loisirs.

Ce dernier lieu, réouvert en cours de trimestre pour répondre aux besoins, a permis l'ouverture de 30 places supplémentaires environ et de réduire les risques de liste d'attente, souvent difficiles à gérer par les parents.

QF	Nbre repas		Nbre repas		Nbre repas		Nbre repas		Nbre repas
	Septembre	fréquentation moyenne/jour	Octobre	fréquentation moyenne/jour	Novembre	fréquentation moyenne/jour	Décembre	fréquentation moyenne/jour	
0-1000	2046	128	1782	149	2324	155	2171	167	2278
1001-1499	1047	65	799	67	1026	68	883	68	976
1500 et +	497	31	371	31	472	31	396	30	428
Total	3590	224	2952	246	3822	255	3450	265	3682

Nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire au 8 janvier 2024

QF 0-1000 : 217 enfants

QF 1001-1499 : 90 enfants

QF → 1500 : 36 enfants

La bonne gestion quotidienne de ce service est à mettre au crédit des agents techniques et animateurs du restaurant scolaire qui chaque jour font preuve du professionnalisme nécessaire pour accueillir et servir au mieux nos petits.

CCAS : TARIFICATION DEPUIS LE 4 SEPTEMBRE 2023

Activité	Quotient familial		
	0<1000	1001-1500	>1501
Périscolaire soir (1h)	1,20 €	1,40 €	1,90 €
Accueil de loisirs 1/2 journée	6,00 €	6,50 €	8,00 €
Accueil de loisirs matin + repas	9,00 €	9,50 €	11,00 €
Accueil de loisirs journée	11,00 €	12,00 €	15,00 €
Restauration scolaire	1,00 €	3,70 €	4,10 €

Famille ne résidant pas sur la commune :

Restauration scolaire : tarif en fonction du QF

Autres services : tarif maximum

MOBIBUS

Courses, rdv médicaux ou autre... le Mobibus est un service gratuit, à destination des personnes de 65 ans et + ne disposant pas de moyen de locomotion. Transport à la demande, ce service est accessible sur inscription.

En cette période de crise sanitaire, le Mobibus s'adapte : nombre de passagers limités, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition.

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16

REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES ET VULNÉRABLES DE LA COMMUNE

Soyons attentifs aux autres ! certaines personnes, isolées ou vulnérables, nécessitent une attention particulière.

Faites-leur connaître le registre des personnes isolées ou vulnérables...

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre nominatif sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,

- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile,
- les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes).

En cas de déclenchement par les services de l'Etat d'une alerte de niveau 3 (vigilance orange « alerte canicule », plan hivernal, urgence départementale, risque exceptionnel), les services du CCAS entrent en contact avec les administrés inscrits sur le registre, afin de s'assurer de leur situation.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce registre, ou procéder à l'inscription d'un proche, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16.

Formulaire disponible ici :

<https://chateau-arnoux-saint-auban.fr/ccas/>

Mme Francine OBELISCO
2^{ème} adjointe déléguée aux affaires sociales, solidarité, logement

LE VOL À VOILE À SAINT-AUBAN



Les Napoléon: 3 générations de vélivoles experts

Écoutons, en 1990, Jacques Lerat, président de la Commission Historique de la Fédération Française autrefois nommée, de Vol à voile. « Les 6 Centres Nationaux créés de 1920 à 1932 en France : la Banne d'Ordanche, Beynes, Pont Saint Vincent, Challes les Eaux, et la Montagne Noire, ont tous disparu. Un seul a survécu : le dernier-né, celui de Saint-Auban, » Créé en 1934, il sera reconnu comme CFHN (Centre Formation de Haut Niveau) dans les années 80 avant de devenir le Centre National de Vol à Voile (1999). L'histoire a débuté en 1933 avec les rêves d'une poignée de passionnés. La direction de l'usine proche d'Alais, Froges & Camargue (Péchiney), soutient le projet et un « terrain d'aviation » est progressivement installé sur un plateau nommé « Le Champ Long », à 459 m d'altitude. Face au confluent de la Bléone, il surplombe d'une quarantaine de mètres, l'usine chimique, la rive droite de la Durance, et la Gare SNCF. Au début il ne mesurait que 800 m x 60m mais très vite il va « doubler » de taille ! Les reliefs les plus proches culminent à 800 m. Le terrain est naturellement orienté 220 ° NNO - 22° SSE - comme le Mistral !

L'AUDACE D'UNE POIGNÉE DE PIONNIERS

Des ingénieurs venus du siège d'AF&C à Salindres, MM. Loeffel, Blanc et Leudière, anciens pilotes de Guerre, avec M. Guillaume, créent une association. A.F&C met à leur disposition, ce terrain, loué gratuitement à M. Perrin, « pour y faire de l'Aviation ». Finis le blé et l'avoine ! L'Aéro-Club Bas-Alpin est créé officiellement début 1934 par l'équipe des pionniers. Le président sera le Dr. Jouve, le secrétaire M. Crochard, avec MM. Chassoit, Guillaume, Machemin, Reichard et Gaillard. Dans une belle région, sous un climat propice, avec la proximité de tous les sommets des

Alpes, en moins de 25 ans Saint-Auban a acquis une célébrité mondiale. Dès le 17 mai 1935 Pierre Roger, avec son « Vuilleminot AE-15 » lancé au treuil, va pulvériser le record de France d'altitude avec 2 400 mètres ! On a même surnommé le site, dès les années Soixante, : « La Mecque du Vol à Voile ! » La preuve ? On y pratiquera également : la Voltige Planeur, des épreuves d'Aéromodélisme et depuis 4 ans : des compétitions de Cerfs-Volants - et une association dynamique d'ULM, est hébergée au sud de la plate forme!

LE C.N.V.V

Toutes les installations, le matériel, et les aéronefs, ont été cédés à la Région PACA il y a plus de 10 ans. Y cohabitent toujours des personnels relevant de la Direction Générale de l'Aviation Civile et de Jeunesse et Sports. Le Centre s'est doté de moyens suffisants d'hôtellerie/restauration. En plus des activités de Tourisme, qui ont amélioré la rentabilité de cet équipement public, le CNVV accueille de façon très régulière : L'Armée de l'Air, pilotes et personnels navigants - les élèves de l'École de l'Armée de l'Air et de l'Espace de Salon de Provence, qui ne volent qu'en planeur durant les 2 premières années de leur formation d'Ingénieur. Se forment également au vol Planeur, tous les Cadets d'Air France (250 par promotion). Enfin, le CNVV qui héberge depuis un an le siège de la Fédération Française de Vol Planeur (président Jean-Émile Rouaux - directrice : Ludivine Couvelard), est le lieu d'entraînement de toutes les équipes de France qui font briller les couleurs nationales partout dans le monde depuis 70 ans. C'est là qu'est basé Eric Napoléon, qui entraîne, avec succès toutes les sélections nationales qu'il accompagne partout, en Europe et dans le Monde. Arrivé à Saint-Auban en 1988 comme instructeur. Fils et frère

(Claude et Philippe) de pilotes experts, papa d'un des meilleurs espoirs français (Théo) - Eric a conquis 2 Médailles d'Or en Planeur Classe 15 m : (Suède 1993 - Nouvelle Zélande 1995). Après sa cruelle déception au Mondial français de Saint-Auban (1997), il deviendra un Directeur Technique respecté sur les Cinq Continents. Il forme aujourd'hui avec Tina Girard et Nicolas Blin une Direction Technique de très haut niveau. La France, avec 32 podiums mondiaux, individuels et par équipes, est la 2° nation vélivoile. Les plus grands champions internationaux viennent également chaque année, seuls ou avec leurs équipes nationales, se perfectionner ici au Vol en Montagne.

QUELQUES TRICOLORS CHAMPIONS DU MONDE

1954 GB : Gérard Pierre en Libre - 1965 GB : François Louis Henry en Standard - 1981 All : Marc Schroeder en Standard - 1989 Austr : Jean-Claude Lopitiaux en Libre et Jacques Aboulin en Std - 1993 Suède : Eric Napoléon en 15 m - 1995 NZ : Eric Napoléon en 15 m - 1997 Fr Saint-Auban : Gérard Lherm en Libre, Jean-Marie Caillard en Std et Frédéric Hoyer en Cl « Mondiale » - 1999 All : Jean-Marie Caillard en Std et Julien Henry en Cl Mond - 2001 Esp : Laurent Aboulin Std et Olivier Darroze Cl Mond - 2006 Fr Vinon : Christophe Ruch Cl Mond - 2008 All : Laurent Couture Cl Mond et Olivier Darroze en 18 m - 2010 Hongrie : Laurent Couture Cl Mond - 2014 Fin : Eric Bernard Cl Club, Lituanie : Jean Duboc Laurent Aboulin en Open - 2016 Lit : Laurent Aboulin en 18 m et Louis Boudier en Std - 2017 Aust : Killian Walbrou en 18 m - 2022 Hong : Christophe Abadie en 18 m. Depuis 10 ans les françaises ont atteint le niveau des meilleures mondiales, à l'exemple de Mélanie Gadoulet, Anne Ducarouge Louise Rodriguez, Alizée Petit ou Aude Grangeray.

BERNARD PIZANTI : « 50 ANS DE VOL À VOILE »

Pour ceux qui souhaitent : rencontrer les milliers d'instructeurs, de techniciens, de pilotes, de stagiaires, qui ont fait vivre ce terrain d'aviation depuis 1934 - mieux connaître les étranges « machines », avec ou sans moteur, souvent françaises à l'époque, qui sillonnaient le ciel de la Moyenne Durance - et découvrir, malheureusement, que des dizaines de drames ont endeuillé la grande famille des pilotes d'aéronefs depuis 90 ans : un ouvrage indispensable : celui de cet ancien pilote-instructeur, Bernard Pizanti, illustré de centaines de photos, et paru en 1984.

René Galvez

LES COUPS DE CŒUR DU SALON DU LIVRE DES 5/6/7/8 OCTOBRE

SARAH ET JULES

Deux jeunes de la commune âgés de 11 ans ont participé au 3^{ème} salon du livre, venant à la rencontre du public pour présenter leur travail dessins bd et offrir au public des marques pages dessinés avec soins.

Ils se connaissent depuis la maternelle et ne se quittent plus partageant la même passion pour le dessin et l'écriture, pas de téléphones portables juste des crayons et des cahiers et de l'imagination, avec en perspective une BD en cours de réalisation.

Monsieur le Maire, René VILLARD et Madame Geneviève PELEGRINA l'adjointe à la culture les ont convié avec leurs parents en Mairie afin de les féliciter et soutenir pour leur travail et projets à venir.



LES ENFANTS DU DITEP (INSTITUT THERAPEUTIQUE EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE) TEP DE CHAMPTERCIER ET LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD LOU CIGALALOU DES MÉES

Les élèves du DITEP sont venus participer au salon du livre afin de présenter aux résidents de l'Ehpad Lou Cigalou des Mées leur nouveau livre « super Héros » dans la joie et la bonne humeur.

Un grand merci à Aude l'éducatrice des enfants et à Sandra l'animatrice des résidents de les avoir emmenaient pour partager ce beau moment .

Ils ont ensuite petits et grands pu bénéficier avec les élèves des classes primaires aux ateliers proposés tout au long de la matinée.



LES ÉLÈVES DE LA MAISON FAMILIALE ET RURALE

Plus de 25 lycéens sont venus animer pendant deux jours des ateliers pour les 280 élèves invités au salon du livre. Leur intervention a été très appréciée par les enseignants.

Un grand merci pour leur travail, ils ont su tout au long de ces deux jours s'adapter aux imprévus et entourer les enfants avec beaucoup de bienveillance .

Genevieve Pelegrina
adjointe déléguée à la Culture
et au patrimoine



MAISON COMMUNE, KEZACO ?

Si vous vous promenez régulièrement dans Saint-Auban, vous avez dû voir la transformation du 17 avenue Balard. Juste à côté de « La cantine » (le restaurant d'entreprise d'Arkema), l'ancienne « maison Sorgue » est devenue la Maison commune.

A qui appartient la Maison commune ?

A toutes et tous ! En 2020, une coopérative a été créée pour racheter le bâtiment qui appartenait à l'usine. Cette coopérative réunit la MJC, l'association Graines de cultures, le journal L'âge de faire... et 130 autres personnes, associations et entreprises qui ont acheté une ou plusieurs parts sociales (30 euros la part). La Maison commune est donc une propriété collective. Un lieu où chacun et chacune peut se sentir chez soi. En l'occupant et en la rénovant, nous avons voulu en faire un bien commun.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

On y travaille, dans les bureaux. On y fait des réunions, des formations, des fêtes, des expositions, des concerts, des ateliers de couture, de peinture et de cuisine, des débats, des repas, des soirées jeux... On peut amener ses épiluchures au composteur de quartier, et jardiner. On y prépare le festival Regarde sous tes fenêtres. On y invente et accompagne de nouveaux projets, comme : Comm'une bouteille, filière locale pour collecter et laver les bouteilles en verre, une future cantine solidaire... et toutes les initiatives que vous voudrez porter !

C'est quoi toute cette paille ?

Nous avons réalisé, en chantier participatif, une isolation par l'extérieur en bottes de paille. La paille est un matériau local, écologique... En organisant ce chantier avec plusieurs acteurs de la filière, nous avons contribué à faire avancer une technique expérimentale de fixation des bottes de paille.

Qui paie les travaux ?

Pour l'achat et la rénovation, nous avons emprunté à la banque. Des personnes nous ont aussi fait des prêts sans intérêt, pour soutenir la coopérative. Nous avons obtenu une subvention Leader (Europe, Département et Région) qui finance une partie de l'isolation des façades. Le reste de notre budget provient des souscriptions (des personnes qui ont pris une ou plusieurs parts sociales), des dons, et des loyers que paient L'âge de faire, la MJC et Graines de cultures. Nous louons aussi les salles à la journée ou à la demi-journée. Notre budget n'est pas bouclé, nous sommes toujours à la recherche de soutiens financiers !

Faut-il mettre des sous pour participer ?

Non ! La Maison commune est un lieu ouvert. Vous pouvez y passer du temps et vous investir dans la vie du lieu, que vous soyez ou pas membre de la coopérative. Vous pouvez passer nous voir et nous parler de vos envies, propositions, idées...

Est-ce le nouveau bâtiment de la MJC ?

La MJC a cofondé la Maison commune, et mène certaines de ses activités dans le bâtiment. Mais elle est toujours présente dans sa maison « historique »*, sur la route nationale, où elle anime des ateliers d'arts plastiques pour les enfants, un studio de musique, et a son bureau administratif. Elle est aussi à Font-Robert, pour l'accompagnement à la scolarité.

Et si je veux rejoindre la coopérative ?

Il suffit de venir nous voir pour remplir un bulletin de souscription. Pour en savoir plus et visiter les lieux, nous vous invitons à un pot de bonne année le 12 janvier à partir de 17h30.

*Aujourd'hui gérée par la municipalité, qui l'a renommée Maison des associations.



ASSOCIATION POINT RENCONTRE : NOËL SOLIDAIRE

Cette année l'association Point Rencontre a organisé en partenariat avec la mairie, la médiathèque PAA, l'association l'entrée des artistes et la croix rouge le Noël Solidaire.

Plus de 80 personnes étaient présentes dont beaucoup d'enfants venant partager un goûter.

Un spectacle mis en scène par Marie MERAND et un défilé de mode de Noël ont été proposés par les enfants du CLAS et de l'atelier intergénérationnel très appréciés par le public mettant en valeur leur travail.

Le Directeur des médiathèques PAA, Charlie Camille FLORES a généreusement participé en prenant en charge financièrement le spectacle et en mettant à disposition ses salariées Amandine et Katia.

L'esprit de Noël était bien là, avec la participation tous les bénévoles et salariés de Point Rencontre, les Ets Doucet d'Oraison, qui ont offert des chocolats et l'ESAT de St Auban des jus de fruits.

A la fin une surprise de taille, le père Noël est arrivé distribuant des confiseries pour le plus grand plaisir des petits et grands.

La fête s'est terminée en chansons et danses, Alexandre a su mettre l'ambiance avec son piano, Amandine et Katia ont joué les Choristes.

Genevieve Pelegrina
adjoite déléguée à la Culture et au patrimoine



TENNIS CASA

Une Année Dynamique

Le TC Casa vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année 2024 et en profite pour vous inviter à le découvrir. 2024 s'annonce riche en événements de toutes sortes, en commençant par le Loto du club le dimanche 28 janvier à la salle des fêtes de Château-Arnoux. Une des animations phares de notre calendrier auquel nous vous attendons nombreux.

Le TC CASA est également ravi de vous annoncer sa participation au championnat par équipe qui se déroulera les dimanches 10, 17, 24 et 31 mars, ainsi que le dimanche 7 avril. Six équipes (quatre hommes et deux femmes) représenteront fièrement les couleurs de notre club, et nous vous invitons à venir encourager nos joueurs lors de ces rencontres.

Nous sommes également fiers de vous annoncer la métamorphose de notre terrain principal, rendue possible grâce à l'équipe d'Illico Travaux qui a généreusement contribué à l'essor de notre club en nous offrant de nouveaux équipements tels que des bancs, des bâches et un habillage remarquable. Leur soutien précieux a non seulement embelli notre terrain, mais a renforcé notre engagement envers l'excellence et le confort de nos membres.

Cette collaboration réussie nous pousse à rechercher activement d'autres entreprises partageant notre vision et notre

passion pour le tennis. Nous sommes à la recherche de partenaires pour nos trois autres terrains, désireux de s'associer à notre communauté dynamique et engagée.

N'hésitez pas à nous contacter si vous connaissez des entreprises souhaitant contribuer à l'épanouissement de notre club et à la promotion du tennis local.

Sportivement,
Vincent Perez



LES ARCHERS JARLANDINS

Les archers jarlandins organisent l'année prochaine 3 compétitions inscrits sur le calendrier national de la FFTA (fédération Française de tir à l'arc)

- Le 27/28 janvier compétition salle championnat départemental à Digne
- Le 8/9 mai compétition tir campagne compétition internationale sur le parcours de la Valsette

En fonction des dates disponibles le championnat départemental Beursault se fera sur le terrain Grabinsky.

- Le 26/27 septembre tir nature sur le terrain de la Valsette

Plusieurs manifestations spéciales jeunes seront organisées.

RANDURANCE

Notre association est constituée d'un groupe homogène, et en parfaite harmonie qui déploie en toute circonstance une grande solidarité.

C'est ainsi que le club de randonnée « RANDURANCE » présent sur la commune depuis plus de 30 ans, va organiser le dimanche 14 Avril 2024, la première fête de la randonnée du carrefour Bléone-Durance avec le soutien de la Municipalité.

Avec cet événement nous espérons fédérer les randonneurs confirmés et faire découvrir aux néophytes, les nombreux sentiers du carrefour..... Le souci de proposer des randonnées de diverses difficultés permettant à chacun de participer quelques soient ses capacités, a été notre fil conducteur dans l'élaboration de ce projet.

Des sponsors et partenaires n'ont pas hésité à nous soutenir et participer financièrement ce dont nous les remercions.



TAEKWONDO

L'année dernière le club a organisé un stage multi-disciplines qui a très bien fonctionné.

Nous le referons le dimanche 21 avril 2024 au gymnase du COSEC de Forcalquier avec tous nos adhérents des différentes communes (Château Arnoux, Forcalquier et Céreste) en compagnie des disciplines invitées (Kung-fu, Vovinam, Karaté).

De plus, L'année s'est finie en beauté, lors du dernier stage de Taekwondo à Montpellier le 17 décembre avec le grand maître Pascal Russello. Avec la remise de son diplôme.

Début juillet un voyage en Corée fut organisé avec quelques enseignants et élèves du maître pour objectif de suivre la formation ainsi que l'examen de maître instructeur mondial.

Notre enseignant Vincent a fait partie du voyage. Plus de 40h d'entraînements en 4 jours avec des conditions clima-



tiques plutôt difficile (forte température et taux d'humidité très élevé).

À l'issue des 4 jours de formations une demi-journée d'examens consacrée à plusieurs épreuves techniques et écrite sur le taekwondo, Vincent a réussi cet examen. Il devient officiellement maître instructeur mondial avec les félicitations du président de la fédération internationale. Seul une poignée de français possède ce diplôme en France.

LA JARLANDINE REVIENT!

Avec l'association collégiale de l'USCASA Cyclo-VTT, La Jarlandine aura lieu le dimanche 26 mai 2024. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la Base VTT du Val de Durance, labellisée par la Fédération Française de Cyclo-tourisme. C'est une manifestation sportive de pleine nature qui n'est pas orientée vers la compétition mais vers des valeurs comme la découverte de sentiers et de la diversité des milieux naturels traversés.

L'année 2024 sera la 20ème édition : Plus moderne et novatrice avec cette année des parcours en trèfle depuis le ravitaillement. Village accueil avec exposants vélocistes et animations. Le lieu : les Salettes 04160 château Arnoux

Mail : jarlandine@uscasacyclovtt.fr

Site Internet : <https://www.uscasacyclovtt.com>





DES SÉJOURS POUR TOUS

EN 2024, DE NOMBREUX SÉJOURS À THÈMES SONT PROPOSÉS À CHAUFFAYER, À L'INTENTION DE JEUNES DE TOUS ÂGES, GRÂCE À LA PARTICIPATION DE NOMBREUX BÉNÉVOLES, POUR DES RENCONTRES PLEINES DE PROMESSES.

<p>Du 29 juin au 6 juillet à Chauffayer Jeunes et Adultes 10 € d'adhésion</p>	<p>Chantier Solidaire - Vous dites quand vous arrivez et vous dites quand vous partez. Vous êtes nourris et logés ! Bricolage – Cuisine – Nettoyage – Rangement – Peinture – Menuiserie – Plomberie – Électricité.</p>
<p>Du dim 7 au samedi 13 juillet 8 à 11 ans - 7 jours - 365 €</p>	<p>"Incroyable cirque de Chauff' !" Ateliers de découverte des différentes disciplines du cirque. Soirée contes. Sortie au plan d'eau du Champsaur, toboggans et accrobranche. Spectacle de fin de séjour le samedi 13 juillet à Chauffayer.</p>
<p>Du dim 14 au mardi 23 juillet 11 à 13 ans - 10 jours - 520 €</p>	<p>"Alice in Wonder Land"- British Village 1 Alice au pays des merveilles... Le tout en anglais bien sûr ! Pratique soutenue de l'anglais. Activités artistiques variées autour du thème choisi. Jeux sportifs - Ateliers pâtisseries. Ateliers théâtre et vidéo. Soirée "feu de camp". Sortie accrobranche, karting électrique et baignade à Orcières. Spectacle de fin de séjour pour les parents le mardi 23 juillet à Chauffayer.</p>
<p>Du merc 24 juillet au vend 2 août 14 à 17 ans - 10 jours - 520 €</p>	<p>"Trapped in Wonder Land"- British Village 2 Piégés au pays des merveilles... Le tout en anglais bien sûr ! Pratique soutenue de l'anglais. Créations de photos, peintures, poésies, cartes postales. Lettre à soi-même. Blog sous la forme d'un journal vidéo. Débats, jeux de rôles et "poetry slam" pour favoriser l'expression en anglais. Soirée contes. Sortie rafting et canoë.</p>
<p>Du vend 26 juillet au mardi 6 août 16 à 19 ans - 12 jours - 200 € (si subvention Europe)</p>	<p>"Voyage en Allemagne – Érasmus +" Échange de jeunes Érasmus + avec 9 autres pays européens. Partir en Allemagne à la rencontre d'autres européens pour un peu moins de 17 € par jour ! Et il n'est pas nécessaire de parler allemand. Informations détaillées sur notre site joieetsoleil.com</p>
<p>Du dim 4 au dimanche 11 août 16 à 21 ans - 8 jours - 100 € (si subvention Europe)</p>	<p>"Le grand défi des Alpes - Érasmus +" Échange de jeunes Érasmus + à Chauffayer avec des Italiens, des Allemands, des Roumains et des Espagnols. Trois jours complets dans le parc des Écrins et deux nuits en refuge, au Pigeonnier puis à Chabourneou. Course d'orientation – Résolution d'énigmes – Recensement de la flore et de la Faune – Sortie nocturne – Sensibilisation aux déchets. Rencontre avec les élus.</p>
<p>Du lundi 12 au dimanche 18 août 16 à 18 ans - 7 jours - 365 €</p>	<p>"Itinérance" Se former à la randonnée en autonomie. Se découvrir face à soi-même et face au groupe. 4 jours complets en itinérance autour de Chauffayer. Nuits sous tente en bivouac. 6 heures de marche en moyenne par jour. Feu de camp au retour à Chauffayer pour partager ce qui aura été vécu. Échanges avec le séjour "Olympic Adventure Sports".</p>
<p>Du lundi 12 au dimanche 18 août 12 à 14 ans - 7 jours - 365 €</p>	<p>"Olympic Adventure Sports" Sports partagés entre Handisports et valides. Changer de regard sur le handicap. Véritable boost psychologique, le séjour Olympic Adventure Sports permet, dans un contexte ludique et convivial, la mixité handicap-valide. On y aborde et on travaille le lien social, la cohésion de groupe et la confiance en soi. Ce séjour met l'accent sur le sentiment d'égalité, l'ouverture de l'univers des possibles, la mobilité et la sensibilisation aux gestes préventifs... Sortie au plan d'eau du Champsaur.</p>
<p>Du lundi 19 au dimanche 25 août 10 à 13 ans - 7 jours - 365 €</p>	<p>"Chauff' a du talent" Ateliers Danse, Musique, Photo. Les 3 ateliers seront animés par des professionnels. Soirée "feu de camp" en musique - Randonnée nocturne - Soirée contes. Sortie Rafting et Baignade. Spectacle de fin de séjour le dimanche 25 août.</p>

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION LA CISTUDE

Le jeudi 7 décembre 2023, s'est tenue, au Foyer rural de L'Escale, l'Assemblée Générale de La Cistude en présence d'une trentaine de membres, du maire de Château-Arnoux et de l'adjointe à l'environnement de L'Escale.

Après la lecture des trois rapports approuvés à l'unanimité, un débat animé s'est engagé concernant les motivations des adhérents dont le nombre n'a cessé d'augmenter cette année (94 à ce jour). Les objectifs de La Cistude ont été rappelés à savoir :

- collaborer à la mise en place de la Réserve Naturelle Régionale du lac de l'Escale et ensuite lui apporter son soutien.
- éduquer, sensibiliser à la connaissance et à la protection de l'environnement par des actions pédagogiques.
- participer à la protection de l'environnement, de la faune, de la flore, et du patrimoine géologique et archéologique de la zone du carrefour Bléone Durance
- collaborer à la réalisation de ces buts, avec des partenaires tels que les collectivités locales, les mouvements d'éducation, les associations de protection de la nature, les administrations.
- mettre en place un Comité Scientifique pour aider à la décision et assurer le suivi et l'évaluation des actions à mener sur cette zone.

Suite à la démission de la présidente, du trésorier, de la secrétaire adjointe et deux autres membres, un nouveau CA, élu à l'unanimité, s'est constitué, dynamique et porteur d'idées nouvelles.

Daniel Madeleine est à nouveau président, secondé par Manon Joly, vice-présidente. La comptabilité est confiée à Josiane Rayne, aidée dans cette tâche par Hervé Lobet. Brigitte Poupenev reste secrétaire, assistée par Océana Audibert. Trois membres complètent le CA : Lucy Roure, Rose-Marie Turin et Marie-Christine Giacomoni.

Un calendrier s'annonce déjà chargé pour le premier semestre 2024 :

- Les 2 et 3 février, auront lieu les Journées Mondiales des Zones Humides à Volonne.
- Les 12 et 13 avril, le Printemps des castors sera organisé à Les Mées.
- Les 24 et 25 mai, c'est la Fête de la Nature qui se déroulera à Digne-les-bains.

Des activités en lien avec la nature seront au programme de ces manifestations : sorties, expositions, échanges, animations pour les enfants, conférences...

Et pour ses adhérents, la Cistude propose, tout au long de l'année et de manière régulière, des sorties pour leur faire découvrir le patrimoine naturel très riche de notre région.

Pour ceux qui auraient envie de rejoindre cette association, dynamique et conviviale, n'hésitez pas à nous contacter : 06 84 09 96 50 ou lacistudeseecretariat@yahoo.com



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Voici les prochaines manifestations organisées par vos sapeurs-pompiers : Venez nombreux !

Le loto aura lieu le 28 avril 2024 au boulodrome.

Bal des Sapeurs-Pompiers le 14 août 2024.

CROIX ROUGE

ANTENNE LOCALE DE ST AUBAN CARREFOUR BLEONE

Avenue des Blaches Gombert
04160 CHATEAU ARNOUX ST AUBAN

Futurs horaires d'ouverture
Samedi matin de 9h à 13h
à partir du 2 mars 2024.

LA SEMAINE DES ARTS" D'ELANC'

La Compagnie ElanC' organisera sa troisième édition de "La semaine des arts" du dimanche 25 février au vendredi 1er mars.

Cette semaine, ouverte à tous, a pour but de découvrir, d'explorer ou de perfectionner de nombreuses formes d'expressions artistiques.

Elle sera animée par des intervenants spécifiques et professionnels dans chaque discipline :

Au programme : danse jazz avec Cécile David, chant et mouvements avec Muriel DeMazancourt, Percussions avec Jonathan Gauthiero, Poterie avec Emmanuelle Bernard, activités créatives en extérieur avec Cécile Bermond, capoeira et acrodanse avec Quentin Pillone; ateliers chorégraphiques avec Céline Gassend et Quentin Pillone, Dessine-moi une danse avec Annie Kergoat et Céline Gassend.

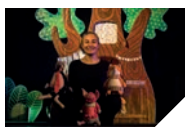
Cette manifestation débutera dès le dimanche 25/02 avec deux représentations au chapeau de "L'arbre des saisons", spectacle créé et interprété par Cécilia Mastropasqua, destiné aux enfants de moins de 7 ans...et à leurs parents.

Nous espérons vous retrouver nombreux et curieux pour cette semaine artistique et culturelle !

Vous trouverez toutes les infos sur le site : assoelanc.fr
Renseignements ElanC' : 06 89 63 03 73
elanc04@gmail.com

Réservations et inscriptions:
Office de tourisme de Château-Arnoux





Dimanche 25 février

ENFANTS de 1 à 7 ans accompagné d'un adulte
Spectacle "L'ARBRE DES SAISONS"
à 11h et à 17h
durée : 30 min.
Lieu : Salle de danse, Ferme de Font-Robert, Château-Arnoux.
Prévoir coussins, couvertures pour se poser...
Réservation conseillée (max. 45 personnes)

S E M A I N E d e s A R T S

Lundi 26 février

ENFANTS-PARENTS
POTERIE
11h → 12h30
11€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
15€ /pers. non-adhérent.e

ADOS 10/15 ans
CHANTS & MOUVEMENTS
14h → 15h30
Tarif pour les 2 jours : 18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
et 24€ /pers. non-adhérent.e

ENFANTS 6/10ans
POTERIE
14h → 15h30
Tarif pour les 2 jours : 18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
et 24€ /pers. non-adhérent.e

ADOS / ADULTES
POTERIE
16h → 18h30
15€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
20€ /pers. non-adhérent.e

ENFANTS 8/10ans niveau 1
Danse JAZZ
16h → 17h30
Tarif pour les 2 jours : 18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
et 24€ /pers. non-adhérent.e

ADOS / ADULTES niveau 1
Danse JAZZ
18h45 → 20h45
Tarif pour les 2 jours : 24€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
et 32€ /pers. non-adhérent.e

Mardi 27 février

INITIATION 10ans et +
CAPOEIRA
14h → 15h30
9€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
12€ /pers. non adhérent.e

ADOS 10/15 ans
CHANTS & MOUVEMENTS
14h → 15h30
Tarif pour les 2 jours : 18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
et 24€ /pers. non-adhérent.e

ENFANTS 6/10ans
POTERIE
14h → 15h30
Tarif pour les 2 jours : 18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
et 24€ /pers. non-adhérent.e

ADOS / ADULTES à partir de 13 ans
PORTÉS/DUOS
16h30 → 18h30
12€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
réservé aux adhérent.es

ENFANTS 8/10ans niveau 1
Danse JAZZ
16h → 17h30
Tarif pour les 2 jours : 18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
et 24€ /pers. non-adhérent.e

ADOS / ADULTES niveau 1
Danse JAZZ
18h45 → 20h45
Tarif pour les 2 jours : 24€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
et 32€ /pers. non-adhérent.e

Mercredi 28 février

ENFANTS 9/13 ans niveau 2
Danse JAZZ
16h → 17h30
Tarif pour les 3 jours : 27€ /pers. adhérent.e ÉlanC' et 36€ /pers. non adhérent.e

ADOS / ADULTES niveau 2
Danse JAZZ
18h45 → 20h45
Tarif pour les 3 jours : 36€ /pers. adhérent.e ÉlanC' et 48€ /pers. non adhérent.e

ADOS / ADULTES à partir de 8 ans
PERCUSSIONS seul ou en famille
18h45 → 20h15
Tarif pour les 3 jours : 27€ /pers. adhérent.e ÉlanC' et 36€ /pers. non adhérent.e

ENFANTS 5/7 ans
LAND'ART
9h30 → 12h30
18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
24€ /pers. non-adhérent.e

ENFANTS 9/13 ans
ACRODANSE
14h → 15h30
9€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
réservé aux adhérent.es

ADOS à partir de 13 ans
ACRODANSE
15h45 → 17h15
9€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
réservé aux adhérent.es

Judi 29 février

ENFANTS 9/13 ans niveau 2
Danse JAZZ
16h → 17h30

ADOS / ADULTES niveau 2
Danse JAZZ
18h45 → 20h45

ADOS / ADULTES à partir de 8 ans
PERCUSSIONS seul ou en famille
18h45 → 20h15

ENFANTS 6/8 ans
CRÉATION de CABANES
10h → 16h
24€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
36€ /pers. non-adhérent.e
Prévoir sac à dos, gourde, pique-nique et tenue adaptée

DESSINE-MOI UNE DANSE
14h → 17h
- GRATUIT, sur inscription -
Financé par le REAAP
Parent et enfant + de 8 ans

Vendredi 1^{er} mars

ENFANTS 9/13 ans niveau 2
Danse JAZZ
16h → 17h30

ADOS / ADULTES niveau 2
Danse JAZZ
18h45 → 20h45

ADOS / ADULTES à partir de 8 ans
PERCUSSIONS seul ou en famille
18h45 → 20h15

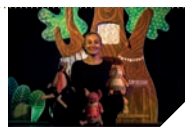
ENFANTS 8/10 ans
Atelier Chorégraphique JAZZ HIP-HOP
10h30 → 12h30
12€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
16€ /pers. non-adhérent.e



INSCRIVEZ-VOUS! avant le vendredi 16 février Attention places limitées

TOUTES les inscriptions, réservations et paiements se font à l'Office de Tourisme de Château-Arnoux

Renseignements : ElanC' 06 89 60 03 73 / elanc04@gmail.com Toute l'info sur notre site internet www.assoelanc.fr
Intervenants : CÉCILE DAVID : Danseuse professionnelle, professeure de danse jazz / CÉLINE GASSEND : Professeure de danse jazz et chorégraphe / QUENTIN PILLONE : Professeur de danse hip-hop et capoeira / MURIEL DEMAZANCOURT : Professeure de musique / EMMANUELLE BERNARD : Céramiste, Meilleure ouvrière de France, Maître artisan / JONATHAN GAUTHIERO : Musicien intervenant / CÉCILE BERMOND : Intervenante Arts / CÉCILIA MASTROPASQUA : Conteuse / ANNIE KERGOAT : Illustratrice jeunesse



ENFANTS de 1 à 7 ans accompagné d'un adulte
SPECTACLE "L'ARBRE DES SAISONS"
Dimanche 25 février à 11h et à 17h
durée : 30 min.
Lieu : Salle de danse, Ferme de Font-Robert, Château-Arnoux.
Prévoir coussins, couvertures pour se poser...
Réservation conseillée (max. 45 personnes)
Tarif au chapeau

à la MAC L'ESCALE
DESSINE-MOI UNE DANSE
ENFANTS-PARENTS
Parent et enfant + de 8 ans
Judi 29 février
14h → 17h
- GRATUIT, sur inscription -
Financé par le REAAP



POTERIE Salle voutée Ferme Font Robert CHÂTEAU-ARNOUX
ENFANTS-PARENTS
Lundi 26 février
11h → 12h30
11€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
15€ /pers. non-adhérent.e

ENFANTS 6/10ans
Lundi 26 février + Mardi 27 février
14h → 15h30
Tarif pour les 2 jours : 18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
24€ /pers. non-adhérent.e

ADOS / ADULTES
Lundi 26 février
16h → 18h30
15€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
20€ /pers. non-adhérent.e

Rdv parking du collège Camille Reymond
CRÉATION DE CABANES
ENFANTS 6/8 ans
Judi 29 février
10h → 16h
24€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
36€ /pers. non-adhérent.e
Prévoir sac à dos, gourde, pique-nique et tenue adaptée

Rdv parking du collège Camille Reymond
LAND'ART
ENFANTS 5/7 ans
Mercredi 28 février
9h30 → 12h30
18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
24€ /pers. non-adhérent.e

DANSE Salle de Danse, Ferme Font-Robert CHÂTEAU-ARNOUX
JAZZ
ENFANTS 8/10ans, niv.1
Lundi 26 février + Mardi 27 février
16h → 17h30
Tarif pour les 2 jours : 18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
24€ /pers. non-adhérent.e

ADOS / ADULTES niv.1
Lundi 26 février + Mardi 27 février
18h45 → 20h45
Tarif pour les 2 jours : 24€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
et 32€ /pers. non-adhérent.e

ENFANTS 9/13 ans, niv.2
Mercredi 28/02 + Jeudi 29/02 + vendredi 1^{er}/03
16h → 17h30
Tarif pour les 3 jours : 27€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
36€ /pers. non adhérent.e

ADOS / ADULTES niv. 2
Mercredi 28/02 + Jeudi 29/02 + vendredi 1^{er}/03
18h45 → 20h45
Tarif pour les 3 jours : 36€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
48€ /pers. non adhérent.e

ATELIER CHORÉGRAPHIQUE JAZZ HIP-HOP
Salle de Danse, Ferme Font-Robert CHÂTEAU-ARNOUX
ENFANTS 8/10 ans
vendredi 1^{er} mars
10h30 → 12h30
12€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
16€ /pers. non-adhérent.e

réservé aux adhérent.es
PORTÉS DUOS Maison des associations SAINT-AUBAIN
ADOS / ADULTES à partir de 13 ans
Mardi 27 février
16h30 → 18h30
12€ /pers. adhérent.e ÉlanC'

réservé aux adhérent.es
ACRODANSE Maison des associations SAINT-AUBAIN
ENFANTS 9/13 ans
Mercredi 28 février
14h → 15h30
9€ /pers. adhérent.e ÉlanC'

ADOS à partir de 13 ans
Mercredi 28 février
15h45 → 17h15
9€ /pers. adhérent.e ÉlanC'

CAPOEIRA à la MAC de L'ESCALE
INITIATION 10ans et +
Mardi 27 février
14h → 15h30
9€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
12€ /pers. non adhérent.e

PERCUSSIONS SEUL OU EN FAMILLE Salle voutée Ferme Font Robert CHÂTEAU-ARNOUX
ADOS / ADULTES à partir de 8 ans
Mercredi 28/02 + Jeudi 29/02 + vendredi 1^{er}/03
18h45 → 20h15
Tarif pour les 3 jours : 27€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
36€ /pers. non adhérent.e

CHANTS & MOUVEMENTS École de musique SAINT-AUBAIN
ADOS 10/15 ans
Lundi 26 février + Mardi 27 février
14h → 15h30
Tarif pour les 2 jours : 18€ /pers. adhérent.e ÉlanC'
24€ /pers. non-adhérent.e

S E M A I N E d e s A R T S

2024 du dimanche 25 février au vendredi 1^{er} mars
INSCRIVEZ-VOUS! avant le vendredi 16 février Attention places limitées

TOUTES les inscriptions, réservations et paiements se font à l'Office de Tourisme de Château-Arnoux
Renseignements : ElanC' 06 89 60 03 73 / elanc04@gmail.com
Toute l'info sur notre site internet www.assoelanc.fr



ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

L'Association du Patrimoine de Château-Arnoux Saint-Auban et ses membres ont le plaisir de vous convier à les rejoindre pour participer aux diverses animations proposées sur notre territoire pour cette nouvelle année 2024.

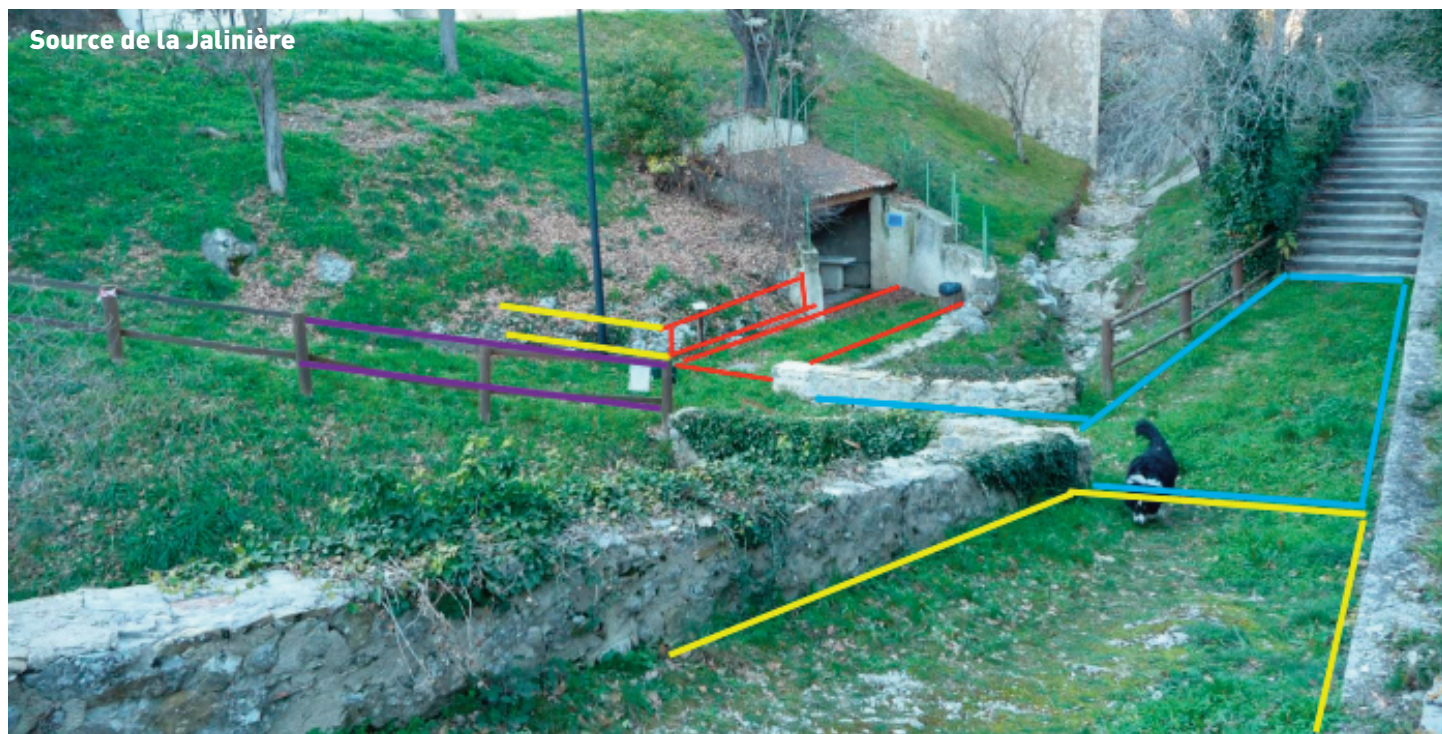
Cette année sera marquée par les journées du Patrimoine de Pays et des Moulins les 22 et 23 juin sur le thème de l'eau et les journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre avec notamment la fête de l'Ami du Pain sans oublier conférences et sorties. Ce sera également la réalisation sur quatre ans de notre projet de construction d'une calade si-

tuée sur le site de la Jalinière : cette année les travaux débuteront du 13 au 26 juillet (sous réserve d'obtention des subventions) en collaboration avec la Mairie et l'association OPUS. Tout bénévole ou mécène sera le bienvenu pour cette réalisation. N'hésitez pas à nous rejoindre pour donner vos idées et choisir votre groupe de réflexion sur les sujets qui vous intéressent !

Pour nous contacter : pellestord.nathalie@orange.fr

06.32.14.12.51

Cotisation annuelle 10 €



Source de la Jalinière

Le puits aérien de Trans en Provence



DU NOUVEAU EN 2024

Spectacles, ateliers, rencontres... mais aussi des rendez-vous hors-les-murs et des projets en lien avec les établissements scolaires. Tout un programme au Théâtre Durance !



Une super-exposition des élèves de Paul Langevin à découvrir au Théâtre Durance

Agnès Régolo, artiste au long cours du Théâtre Durance, a imaginé avec sa compagnie le projet Super toi, super moi, une invitation pour les enfants à créer les bases de leur propre « petit théâtre intersidéral ». Par le biais d'un atelier d'écriture, d'un temps de création de costumes et d'une séance photo costumée, chacun et chacune des élèves de la classe CE1/CE2 de l'école Paul Langevin, a pu créer sa propre figure héroïque singulière et inédite.

Rendez-vous au Théâtre pour une super exposition – photo et textes – qui clôturera ces deux mois de travail. À découvrir à partir du 19 février.

Organisez vos trajets et covoiturez pour venir au Théâtre Durance

Cette saison, le Théâtre a intégré ses dates sur la plateforme de covoiturage Mobicoop*. Il suffit de vous rendre sur le site du Théâtre, sélectionner le spectacle, cliquer sur l'icône « covoiturez », une inscription et vous pouvez proposer un covoiturage ou rejoindre une voiture existante.

* plateforme de covoiturage lancée par Provence Alpes Agglomération pour favoriser le covoiturage à l'échelle locale.

L'AGENDA

lun 29 jan Refaire le monde avec Anne Rehbinder
 mar 30 + mer 31 jan Promesse – Cie HKC [théâtre danse]
 jeu 08 + ven 09 fév Mazùt – Baro d'evol [cirque théâtre]
 sam 10 fév Atelier sérigraphie – Baro d'evol
 mar 13 + mer 14 fév Les Métamorphoses – Cie En Devenir2 [théâtre]
 lun 19 fév Icare – Cie Coup de Poker [théâtre musique]
 mer 13 mars Un grain de sable – Cie Inouïe [conte musique]
 19–23 mars [hors-les-murs] Caravane sonore (Écoute) – Thierry Balasse
 mar 19 + mer 20 mars Larsen C – Christos Papadopoulos [danse]
 sam 23 mars 10:00 Atelier des (petits) oiseaux – Cie Inouïe
 mer 27 mars Atelier Circle song – Inui
 jeu 28 mars 19:00 En attendant Les Escapades #3 – Dooble + Inui [musique]
 mer 03 + jeu 04 + ven 05 avr Hate Radio – Milo Rau [théâtre]
 mar 09 + mer 10 avr Au Mauvais Endroit au Mauvais Moment – A. Barraud, R. de Pressigny [cirque musique]
 mer 17 avr Le Grand Chut – Cie La Boîte à sel [théâtre musique]
 jeu 18 avr Refaire le monde avec Laurent Eyraud-Chaume et Amélie Chamoux
 22 – 26 avr [Les Échappées / hors-les-murs] Le jour se lève encore – Le pas de l'oiseau [théâtre récit]

Contact : Théâtre Durance
 04 92 64 27 34
www.theatredurance.fr

ZOOM SUR LE SPECTACLE HATE RADIO MILO RAU [THÉÂTRE] - 03-05 AVR

Casques sur les oreilles, nous voilà auditeur-trices de la Radio Télévision Libre des Milles Collines (RTLML), tristement célèbre pour avoir été un des maillons de la machine génocidaire au Rwanda en 1994. On entend l'enchaînement hallucinant de nouvelles de guerre, de tubes des années 90, de chroniques sportives et de pamphlets politiques. Entre deux appels au massacre, on boit, on rit, on danse.

Cette mise en scène naturaliste et documentée de Milo Rau créé une atmosphère d'un cynisme effroyable et un spectacle d'une force inouïe.



HAUSSE DE L'EAU – UN CHOIX CONTESTABLE

L'eau est un bien aussi vital que l'air que nous respirons.

Le service de l'eau est un service public aussi essentiel que l'éducation ou la santé. Mais comme tous les services, il a un coût qu'il convient d'assumer et de maîtriser, sans pénaliser les usagers les plus modestes.

Le 13 décembre dernier, le Conseil d'Agglomération a décidé majoritairement d'augmenter les tarifs de l'eau en 2024.

Les élus représentant Château-Arnoux Saint-Auban, ainsi que 13 autres élus n'ont pas approuvé ces hausses. Pourquoi ?

UNE HAUSSE INJUSTE

D'une part cette augmentation des tarifs n'est pas uniforme aux 46 communes de l'agglo. Par exemple, pour les Jarlandins et les Saint-Aubannais, la hausse sera en moyenne de + 24%, alors que d'autres communes subiront une hausse moins importante. En effet l'objectif est d'atteindre rapidement un « tarif cible » en augmentant moins ceux qui paient déjà le plus cher.

D'autre part, la tarification progressive va disparaître dès cette année.

Mise en place par l'ex-syndicat de gestion des eaux, avant l'intégration dans le service communautaire de l'agglo, cette tarification avait instauré 3 tranches à tarifs progressifs visant à faire payer moins chers les premiers m3 considérés comme « essentiel » (besoins physiologiques, hygiène de base), un peu plus chers les m3 suivants, considérés comme « utiles » et nettement plus chers les derniers m3 « de confort »...

Du fait de la suppression de ces tarifs progressifs, les usagers les plus économes vont être les plus pénalisés, car leur consommation limitée leur permettait de bénéficier du tarif le plus bas, alors que cette année le tarif « lissé » va leur être appliqué dès le premier m3 consommé.

UNE EXPÉRIMENTATION IGNORÉE

Économiser l'eau est un objectif affiché de la France. En mars dernier, le Président de la République présentant le « plan Eau » à Savines (05), a indiqué la nécessité d'atteindre « au moins 10% d'économies d'eau d'ici 2030 ».

La tarification progressive, déjà mise en place dans différentes collectivités à travers tout le pays, est un dispositif propre à encourager la sobriété de la consommation d'eau. Certes, c'est un dispositif difficile à mettre en œuvre. Pour être pleinement équitable, il nécessite la prise en compte de la composition des ménages et des revenus. Ce n'est pas insurmontable et d'autres collectivités l'ont déjà mis en œuvre.

Mais au lieu de chercher à parfaire le système mis en place sur notre commune, en vue de l'étendre à l'ensemble de l'agglo, la décision prise a ignoré cette expérimentation, qui aurait conduit à demander plus à ceux qui consomment le plus, afin de financer la distribution de l'eau sans pénaliser ceux qui consomment le moins, tout en incitant à une baisse de la consommation globale.

DES HAUSSES INÉLUCTABLES ?

D'aucuns s'accordent à annoncer des hausses continues du service de l'eau potable. La raréfaction de la ressource, les usages polluants entraînant des coûts de traitement et de gestion toujours plus élevés.

Dans ces conditions, le principe « l'eau paie l'eau », c'est-à-dire le fait de demander aux consommateurs d'eau potable de payer

la totalité de ce que coûtent le traitement et l'assainissement est-il inéluctable ?

Pour l'instant les élus gestionnaires n'ont pour seul critère de faire rentrer chaque année les sommes nécessaires pour « faire tourner le service », ce qui conduira inévitablement à d'autres augmentations de tarifs dans les années futures.

Mais en décidant de « lisser » les tarifs pour tendre vers un seul tarif pour toutes les communes de l'agglo, alors que l'état des installations locales est loin d'être unifié, est ce le bon moyen de réduire les causes de la hausse des coûts que sont les fuites de réseaux, des dysfonctionnement des stations d'épuration ?

La mise à niveau de tous les services locaux de traitement et de distribution d'eau sur le territoire de l'agglo représente un volume d'investissements qui ne peuvent être financés par les seules factures de consommation.

D'ailleurs, lors du transfert de la gestion de l'eau à l'agglo, il avait été admis que toutes les communes transféreraient leurs réseaux et leurs charges, mais aussi leurs excédents de trésorerie non utilisés au moment du transfert. Mais trois ans plus tard, certaines communes n'ont toujours pas versés ces excédents au budget du service de l'eau communautaire.

D'autre part, le recours à des fonds extérieurs (FEDER) ou au budget général pourrait permettre une mise à niveau plus rapide, comme le permet la loi. Ce qui diminuerait les coûts de gestion, là où les installations sont trop anciennes.

LA GESTION DE L'EAU : UN DEFI À RELEVER

Pour garantir un environnement sain et durable aux générations futures, la gestion responsable de l'eau et la réduction des rejets polluants est d'une importance capitale.

Cela passe par des financements importants, mais aussi par la prise de conscience du rôle de chacun pour économiser l'eau, ce bien précieux.

Les 2èmes « Assises de l'eau » réunies récemment à Château-Arnoux avaient pour thème : « Agir sur la sobriété de l'eau ». Gageons que les élus et techniciens qui ont réfléchi sur cette question sauront trouver des réponses adaptées pour garantir un accès équitable à l'eau potable sur notre territoire.



Francine OBELISCO
2^{ème} adjointe déléguée
aux affaires sociales,
à la solidarité et au logement.
Conseillère Communautaire
Membre du Conseil d'exploitation
De l'eau et de l'assainissement

CASA 2020

METHANISEUR :

En Conseil Municipal, par deux courriers, mais sans plus d'explications, nous apprenons que contrairement au discours tenu en salle des fêtes, la société porteuse du projet est en recherche de deux cent tonnes de déchets carnés pour le méthaniseur.

Premier courrier: La présidente de la Communauté d'agglomération laisse la porte ouverte à ce type de recyclage dans un futur proche.

Deuxième courrier: Mr VILLARD Maire de notre commune, vice président à l'Agglo, rappelle les engagements oraux évoqués lors de la réunion publique. Mr le Maire, lui, reste fidèle à son discours en salle des fêtes, Pas question de recyclage carné, ni aujourd'hui ni demain, **les impacts olfactifs se seront pas maîtrisés.**

Dans l'ouest de la France, sur la plate forme chimique de Mourenx, **des riverains ont manifesté.** Non pas contre les installations chimiques, mais contre le nouveau **méthaniseur et ses odeurs de stockage nauséabondes, odeurs qui indisposent à des kilomètres.**

A Saint Auban aussi, quoique qu'en disent les porteurs du projet, le stockage sera bien présent.

Notre groupe avait voté contre la construction de ce projet, à cet endroit là.

Nous demandons : L'abandon acté des déchets carnés. Abandon acté par la société EVE et par la Communauté d'Agglomération partie prenante du projet.

Nous demandons : En amont du démarrage, un point zéro de la qualité de l'air, aux abords de la cité.

Nous demandons : Pour protéger la santé des riverains, un plan de mesure régulier des rejets gazeux aux abords de la cité, mesures faites par un organisme indépendant.

Nous posons la question, vu toutes les contraintes et nuisances que nous allons subir, **un tarif avantageux pour tous les habitants de notre commune a t-il été au moins négocié?**

2024 AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU:

Nous devrions subir une augmentation conséquente du prix de l'eau.

Comment accepter ce nouveau coup dur donné au pouvoir d'achat de tout un chacun, quand on sait que certaines communes de la Communauté d'Agglomération ne jouent pas le jeu.

Des communes, qui contrairement par exemple à ce qu'a pu faire CASA et d'autres, n'ont toujours pas transféré leurs excédents de fonctionnement antérieur à l'Agglo.

Alors que l'on demande un effort important à la population, que des investissements obligatoires sont nécessaires, **trois millions d'euros ne sont toujours pas rentrés dans les caisses de l'Agglo. Injuste, Intolérable.**

Comment sans plan d'épuration des dettes de ces communes envers notre collectivité, les élus de l'Agglo pourraient voter favorablement le budget de l'eau? Personnellement je voterai contre.

Nous vous souhaitons à vous et à vos proches de très bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe BERTRAND CASA 2020

DÉMOCRATIE CASA

LES FLAQUES, C'EST DRÔLE... MAIS PAS DANS L'ÉCOLE !

Début décembre, l'Association des parents d'élèves des écoles Paul Lapie a rendu publiques des photos de flaques, prises dans le couloir des tout petits et dans la salle de motricité de l'école maternelle. Les infiltrations d'eau ont commencé il y a plusieurs années, et déjà, l'hiver dernier, une partie de l'école avait été inondée. Cette fois encore, il a fallu mettre des bassines et condamner les endroits mouillés. Manque de chance, c'est arrivé au moment où les agents communaux s'activaient à installer les lutins, nounours et illuminations. Faut-il que dans leur lettre au Père Noël, les enfants demandent une école sans fuites ?

On est tenté de se dire que les réparations des écoles devraient être prioritaires sur les décorations dans l'emploi du temps des services techniques. La réalité est un peu plus compliquée que ça : les infiltrations seraient provoquées par un affaissement du toit. Ce ne sont donc pas les agents de la commune qui peuvent intervenir, mais un couvreur professionnel. La réparation de la charpente, qui était prévue cet été, est maintenant annoncée pour janvier. En attendant, une bâche devrait colmater la brèche...

ACCÈS À L'INFO POUR TOUT LE MONDE

Ce problème soulève des questions de fond. D'abord, celle des relations entre la population, les élu-es et les services de la commune. Quand on est parent d'élèves et qu'à chaque conseil d'école, on refait des demandes qui mettent des années à aboutir*, on finit par s'impatienter. A se dire qu'on n'est pas pris au sérieux ou pire, que le confort des enfants ne fait pas partie des priorités de la mairie. Peut-être qu'il y a de bonnes raisons à l'inaction... ou peut-être pas. Comment savoir ?

Pendant la campagne électorale municipale, nous avons proposé un fonctionnement dans lequel tout le monde aurait accès à l'information, et pourrait participer aux choix politiques. Dans notre programme, des commissions thématiques réunissaient habitant-es volontaires, élu-es, techniciens communaux et associations pour travailler les projets et fixer les priorités. Avec une telle organisation, on pourrait imaginer que la « commission éducation » discuterait des travaux à mener sur les différentes écoles, des budgets disponibles et du calendrier à respecter. Les parents membres de la commission pourraient y défendre leur point de vue, tout en prenant connaissance des contraintes de la commune.

Le cas de la maternelle Paul Lapie met aussi en évidence l'importance de l'entretien de nos biens communs que sont les écoles : une infiltration d'eau est le signe d'une dégradation qui risque, plus tard, d'engendrer des travaux encore plus coûteux. Nous savons que les budgets des communes sont de plus en plus réduits par les politiques nationales. Mais il reste des choix politiques à faire et, parmi eux, maintenir les écoles en bon état doit faire partie des premières priorités.

* Toujours à la maternelle Paul Lapie, la demande d'un revêtement spécial et de barrières pour la cour des très petite section revient aussi à chaque conseil d'école.

Lisa, pour Démocratie Casa

Les enfants de Château-Arnoux-Saint-Auban ont clôturé l'année en beauté avec des affiches géantes, signant ainsi une explosion de créativité. Coordonnées par le centre de loisirs "La Passerelle", ces œuvres sur le thème de la bande dessinée ont fleuri dans toute la commune, ajoutant une touche artistique et ludique. Les panneaux d'affichage sont devenus des galeries éphémères, vibrants des onomatopées et des phylactères ponctuant les messages doux des enfants. Réalisées par les petits artistes du centre de loisirs, de l'accueil périscolaire, de la restauration scolaire, de la crèche "Les Petits Plus" et de l'IME "Les Oliviers", ces créations témoignent de la diversité de la jeunesse locale. L'année prochaine promet de nouvelles réalisations, un nouveau thème original et l'implication de nouvelles structures enfance. Une aventure artistique à suivre pour illuminer 2025 !

